



NOTICE ANNUELLE

25 septembre 2018
pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

Pour plus d'informations :
Relations avec les investisseurs
investisseur@h2oinnovation.com

Symboles boursiers :
Bourse de croissance TSX : HEO
Alternext : MNEMO : ALHEO
OTCQX : HEOFF

TABLE DES MATIÈRES

1. GÉNÉRALITÉS.....	2
2. AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	2
3. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3
3.1 Dénomination sociale et constitution	3
3.2 Organigramme	3
4. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS.....	3
4.1 Historique des trois derniers exercices financiers	4
4.2 Produits et services offerts par la Société	5
4.2.1 Systèmes de traitement d'eau et des eaux usées	5
4.2.2 Produits de spécialité et services	6
4.2.3 Services d'opération et de maintenance	7
4.3 Marchés, méthodes de distribution, fournisseurs et clients	7
4.4 Orientation stratégique	9
4.5 Concurrence	11
5. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ	12
5.1 Activités générales	12
5.2 Méthodes de production et compétences spécialisées	12
5.3 Employés	13
5.4 Facteurs de risque	14
6. DIVIDENDES	18
7. DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS.....	19
7.1 Description générale	19
7.1.1 Actions ordinaires	19
7.1.2 Actions privilégiées	19
8. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	19
8.1 Cours de clôture et volume	19
9. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION	20
9.1 Administrateurs	20
9.2 Membres de la haute direction	21
9.3 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	22
10. POURSUITES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES	23
11. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	23
12. AGENT DE TRANSFERT ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES.....	23
13. CONTRATS IMPORTANTS	23
14. INTÉRÊTS DES EXPERTS	24
15. COMITÉ D'AUDIT.....	24
15.1 Généralités	24
15.2 Mandat du comité d'audit	24
15.3 Composition	24
15.4 Honoraires de l'auditeur	25
15.5 Politiques et procédures d'approbation préalable	25
15.6 Surveillance du comité d'audit	25
16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	25
Annexe « A » : MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT	26

1. GÉNÉRALITÉS

Aux fins de la présente notice annuelle, à moins que le contexte ne s'y oppose, les termes « Société » et « H₂O Innovation » désignent collectivement H₂O Innovation inc. et ses filiales.

Les produits et services de la Société sont plus amplement décrits sur son site Web à l'adresse www.h2oinnovation.com. L'ensemble des communiqués de presse diffusés par la Société s'y trouve également. Les renseignements que contient le site Web ne sont pas intégrés par renvoi dans la présente notice annuelle.

Les données relatives aux marchés et les prévisions sectorielles mentionnées dans la présente notice annuelle proviennent de diverses sources publiques. Bien que la direction de la Société estime que ces sources indépendantes soient généralement fiables, l'exactitude et l'exhaustivité de ces informations ne sont pas garanties et n'ont pas été vérifiées de manière indépendante par la Société.

Sauf indication contraire, les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens. Le symbole « \$ US » renvoie au dollar américain. Le symbole « € » renvoie à l'euro.

La Société détient, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, des marques déposées et non déposées, y compris, sans limitation, les marques de commerce suivantes : Bio-Brane^{MC}, Bio-Wheel^{MC}, Clearlogx[®], FiberFlex^{MC}, flexMBR^{MC}, H₂O-Smartrek^{MC}, High Brix^{MC}, Intelogx^{MC}, OptiClean^{MC}, Piedmont[®] and PWT^{MC}. Dans le but de faciliter la lecture de la présente notice annuelle, les symboles « ® » et « MC » apposés à ces marques ont été supprimés.

2. AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés de la présente notice annuelle peuvent constituer des « énoncés prospectifs » qui impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société, ou les résultats sectoriels, peuvent différer sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Lorsqu'utilisés dans la présente notice annuelle, ces énoncés emploient des termes comme « prévoir », « si », « croire », « continuer », « évaluer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « peut », « planifier », « potentiel », « prédire », « projeter », « devrait », « pourrait » ou « devoir » et tout autre terme semblable ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel. Ces énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles de la Société vis-à-vis des événements futurs et du rendement de l'exploitation, et ce, seulement en date de la présente notice annuelle. Les énoncés prospectifs impliquent des risques et des incertitudes importants, ne devraient pas être interprétés comme une garantie de rendement ou de résultats futurs et n'indiquent pas nécessairement que ces résultats se matérialiseront. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Bien que les énoncés prospectifs ou tout autre document mentionné dans la présente notice annuelle se fondent sur des hypothèses que la direction de la Société estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Par ailleurs, les actionnaires ne doivent pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs sont formulés en date de la présente notice annuelle et, sous réserve des lois applicables, la Société n'a pas l'intention de les mettre à jour.

Les résultats et les développements réels différeront probablement, peut-être même sensiblement, de ceux qui sont formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs de la présente notice annuelle. De tels énoncés se fondent sur un certain nombre d'hypothèses, qui peuvent se révéler fausses, notamment, mais pas uniquement, au sujet : (i) de l'environnement concurrentiel; (ii) des risques d'exploitation; (iii) de la direction et des employés de la Société; (iv) des contrats à forfait conclus par la Société et leur renouvellement; (v) de la violation des droits de propriété intellectuelle; (vi) de la responsabilité potentielle de la Société à l'égard de certains produits; (vii) des liquidités; (viii) de la capacité de la Société à fournir des garanties et cautionnements d'exécution; (ix) de la cyber-sécurité et des cyber-menaces; (x) des litiges; (xi) de la pénurie des matières premières; (xii) du développement de nouveaux produits; (xiii) de la mise en œuvre par la Société d'un plan commercial stratégique; (xiv) de la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; (xv) des investissements de capitaux réalisés par les clients de la Société; (xvi) de la situation mondiale actuelle; (xvii) du financement additionnel et d'une potentielle dilution; (xviii) des taux d'intérêt; (xix) du portefeuille d'assurance; (xx) des évolutions technologiques; (xxi) de la réputation et de la réglementation; (xxii) du crédit; (xxiii) du taux de change; et (xxiv) du prix de transfert.

3. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

3.1 Dénomination sociale et constitution

La Société a été constituée sous la dénomination sociale « Ressources Hebron Fjord inc. » par statuts de fusion sous la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 23 août 1995, au terme de la fusion de Ressources Chastel inc. et de 3152383 Canada inc. Le 1^{er} décembre 2000 et le 4 décembre 2008, la Société a changé sa dénomination sociale et a respectivement adopté « H₂O Innovation (2000) inc. » puis « H₂O Innovation inc. ».

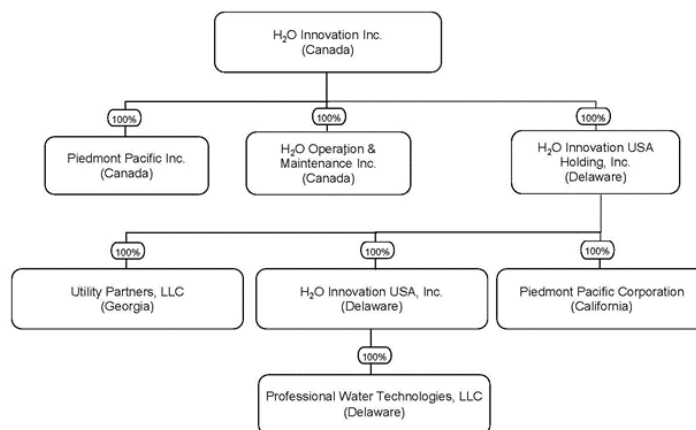
Le 1^{er} mars 2006, la Société a procédé à un regroupement de ses actions ordinaires sur une base de dix (10) actions ordinaires alors émises et en circulation pour une (1) nouvelle action ordinaire. Les termes et conditions des bons de souscription et des options d'achat d'actions alors émis et en circulation ont été ajustés à la date effective de ce regroupement. Un second regroupement d'actions ordinaires a été effectué en date du 1^{er} décembre 2014, sur la base de cinq (5) actions ordinaires alors émises et en circulation pour une (1) nouvelle action ordinaire. Les termes et conditions des options d'achat d'actions alors émises et en circulation ont également été ajustés à la date effective de ce deuxième regroupement.

Le 14 octobre 2015, la Société a obtenu un certificat de constitution mis à jour, assorti des droits, privilèges, restrictions et conditions de chaque catégorie d'actions que la Société est autorisée à émettre.

Le siège social de la Société est situé au 330, rue Saint-Vallier Est, Bureau 340, Québec (Québec) G1K 9C5, Canada.

3.2 Organigramme

L'organigramme qui suit présente les principales filiales de la Société ainsi que leur juridiction de constitution respective en date du 25 septembre 2018 :



4. DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

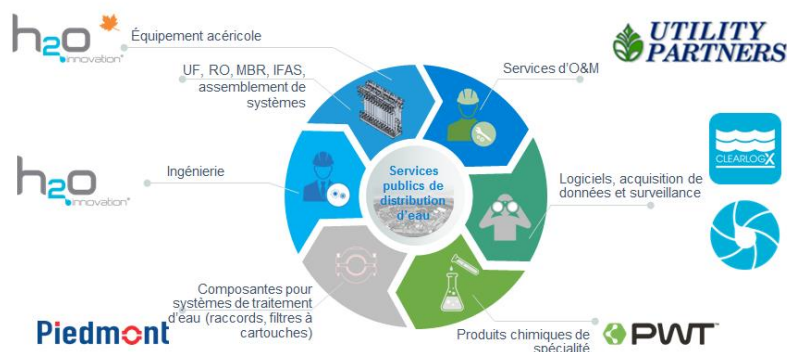
En tant que fournisseur de solutions complètes, H₂O Innovation conçoit, fabrique et met en service des solutions intégrées sur mesure de traitement d'eau et fournit des services d'opération et de maintenance (« O&M ») ainsi qu'une gamme complète de produits chimiques de spécialité, de consommables, de châssis d'ultrafiltration, de raccords et de filtres à cartouches, et ce, pour de multiples marchés. Par ailleurs, la Société conçoit, fabrique et met en œuvre des solutions numériques, telles que le logiciel Intelogx, la technologie d'automatisation et de contrôle Clearlogx et les systèmes SCADA. H₂O Innovation fournit également aux producteurs de sirop d'érable une gamme complète d'équipement et de produits acéricoles.

Que ce soit pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer ou le traitement des eaux usées, les solutions mises au point par H₂O Innovation combinent la meilleure expertise qui soit aux produits et aux technologies membranaires les plus avancés. Fiables, respectueuses de l'environnement et à la fine pointe de la technologie, les solutions offertes par la Société sont ciblées vers les besoins des clients et visent à rationaliser les coûts pour les utilisateurs, optimiser le processus du traitement d'eau et maximiser l'efficacité, le rendement et la durée de vie d'un système de traitement d'eau.

Grâce à l'ensemble de ses actifs et de sa force de vente, H₂O Innovation fournit un modèle d'affaires unique et responsable qui lui permet de mieux servir ses clients et de saisir les opportunités de conception-construction-opération (« DBO »), à savoir des

projets pour lesquels le soumissionnaire retenu conçoit et construit le système de traitement d'eau puis l'opère sur une base à long terme.

Tel qu'illustré par le schéma ci-dessous, le client, un service public de distribution d'eau, est au cœur de l'offre d'H₂O Innovation. Les produits et les services offerts par H₂O Innovation se positionnent tout autour pour répondre à tous les besoins que ce client peut avoir. Grâce à son modèle commercial actuel et fort de tous ses piliers d'activités, H₂O Innovation fournit à ses clients des solutions complètes.



La vision d'H₂O Innovation est d'être le meilleur fournisseur de solutions de traitement d'eau et de technologies sécuritaires et fiables. Sa mission est de fournir des solutions de traitement d'eau sécuritaires et intégrées, tout en offrant un service d'exception à ses clients afin d'assurer la longévité de leurs relations.

4.1 Historique des trois derniers exercices financiers

Voici les événements qui ont influencé de façon significative le développement général des activités de la Société au cours des trois derniers exercices :

Exercice financier terminé le 30 juin 2018 :

- Obtention, le 11 mai 2018, de la certification ISO 9001:2015, laquelle assure la gestion de la qualité de tous les produits et composants Piedmont destinés aux systèmes de traitement d'eau, de la conception jusqu'à la fabrication,.
- Livraison par Piedmont, en avril 2018, des plus gros boîtiers de filtres à cartouches faits de polyester renforcé de fibre de verre (PRV) depuis la création de cette ligne de produits.
- Expansion des activités d'Utility Partners, LLC (« Utility Partners ») aux États-Unis d'Amérique (« É.-U. » ou « États-Unis ») à la suite de l'obtention d'un contrat d'opération et de maintenance dans l'État du Texas pour opérer des services publics d'approvisionnement en eau situés dans le sud de Houston ainsi qu'à Dallas.
- Obtention, en décembre 2017, d'un premier contrat d'opération et de maintenance dans l'Ouest canadien pour H₂O Operation & Maintenance inc. (« H₂O O&M ») en vertu duquel la Société assurera l'opération, la surveillance et la maintenance de systèmes de traitement d'eau et des eaux usées situés dans la région de Kananaskis, en Alberta, pour une période de cinq (5) ans.
- Lancement, en octobre 2017, des nouveaux produits chimiques écologiques PWT commercialisés sous le nom OptiClean. Ces produits se démarquent par leurs composants écologiques et biodégradables. Ils ont été mis au point pour éliminer les précipitants inorganiques et les déchets organiques obstruant les membranes.

Exercice financier terminé le 30 juin 2017 :

- Commercialisation, le ou vers le 1^{er} septembre 2016, de la technologie flexMBR (bioréacteur à membrane flexible) utilisée dans les applications avancées de traitement des eaux usées. Le flexMBR est le premier bioréacteur à membrane (« MBR ») conçu pour le traitement des eaux usées basé sur une technologie ouverte permettant d'exploiter des membranes de différents fournisseurs. De plus, au début du deuxième trimestre de l'exercice financier 2017, la Société a procédé au lancement de nouveaux boîtiers de filtres à cartouches spécialement conçus pour un environnement hautement corrosif et faits de PRV.

- Acquisition, en date du 26 juillet 2016, de la totalité des participations d'Utility Partners, une société établie aux États-Unis et spécialisée dans l'opération et la maintenance d'usines de traitement d'eau et des eaux usées. Cette acquisition s'est réalisée moyennant une contrepartie totale de 17,8 M \$ US (environ 23,5 M \$ à cette date), en incluant les ajustements au fond de roulement effectués après l'acquisition. Utility Partners offre aux clients américains du secteur municipal des solutions innovantes et économiques pour leurs usines de traitement d'eau et d'eaux usées.
- Clôture, en date du 26 juillet 2016, d'un placement privé par voie de prise ferme et d'un placement privé concomitant, sans l'entremise d'un courtier, d'actions ordinaires de la Société, pour un produit total brut d'environ 23.1 M \$. Le produit net de ces placements privés a été utilisé par la Société afin de financer l'acquisition d'Utility Partners.

Exercice financier terminé le 30 juin 2016 :

- Ouverture d'un bureau à Bilbao en Espagne. L'ouverture de ce bureau a permis à la Société d'élargir sa présence internationale et a facilité l'expansion de la gamme de produits de spécialité et services de la Société en Europe et au Moyen-Orient. Cette gamme de produits inclut les raccords flexibles anticorrosion de Piedmont et les produits chimiques de spécialité de PWT. Le bureau est situé au 6, Barroeta Aldamar, 48001 Bilbao, Espagne.
- Récipiendaire du prix *Water Technology Company of the Year* aux *2016 Global Water Awards* qui se sont tenus à Abhu Dabi, ÉAU. La Société était nommée aux côtés de Suez, Danaher et G.E. Water & Process Technologies, trois (3) géants de l'industrie de l'eau.
- Expansion des activités de la Société au Mexique par l'intermédiaire d'une entente de royauté et de partenariat avec H₂O Innovación de Mexico S.A. de C.V. (« H₂O Innovación Mexico »). Par l'intermédiaire d'une royauté payée à la Société, H₂O Innovación Mexico pourra bénéficier des innovations, produits et technologies les plus récents offerts par la Société.
- Acquisition, en date du 21 octobre 2015, de tous les éléments d'actif relatifs à la technologie d'automatisation et de contrôle brevetée Clearlogx et à la vente et à la distribution de produits chimiques, tels que les coagulants et les floculants destinés à l'opération et la maintenance des systèmes de traitement des eaux industrielles et commerciales. Cette acquisition a été effectuée pour une contrepartie totale de 2,1 M \$ US (environ 2,8 M \$ à cette date). La technologie Clearlogx permet de maintenir et d'optimiser les performances chimiques, tout en améliorant le rendement global du processus de traitement d'eau. Cette technologie se révèle particulièrement importante pour les usines de traitement d'eau par ultrafiltration étant donné qu'elle permet de diminuer considérablement l'accumulation de dépôts sur les membranes, de prolonger leur durée de vie et, ainsi, de réduire les coûts d'exploitation.
- Nomination, en date du 21 septembre 2015, de Marc Blanchet à titre de chef de la direction financière et de Guillaume Clairet à titre de chef de l'exploitation de la Société.

4.2 Produits et services offerts par la Société

Pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2018, le modèle d'affaires d'H₂O Innovation est basé sur trois (3) piliers d'activités synergétiques et complémentaires : (i) la vente de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées; (ii) la vente de produits de spécialité et services, qui comprend également la vente d'équipement pour l'industrie acéricole ainsi que la commercialisation de solutions numériques; et (iii) l'opération et la maintenance des systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées.

4.2.1 Systèmes de traitement d'eau et des eaux usées

La Société conçoit, fabrique et commercialise des systèmes et de l'équipement pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer et le traitement des eaux usées (sanitaires et industrielles).

La majorité des systèmes vendus par la Société sont faits sur mesure. Chaque système est adapté aux exigences du client et aux caractéristiques spécifiques de l'eau à traiter. Principalement fondés sur les technologies de filtration membranaire et de bioréacteurs, ces systèmes combinent les vastes technologies, connaissances et expertises offertes par la Société à ses clients.

De plus, H₂O Innovation possède des technologies brevetées, telles que Bio-Brane et Bio-Wheel, destinées aux applications nécessitant des bioréacteurs, permettant à la Société de cibler les marchés de traitement des eaux usées et de la réutilisation de l'eau.

Afin d'améliorer son offre à sa clientèle, H₂O Innovation a conçu FiberFlex, un nouveau châssis unique permettant l'interchangeabilité entre plusieurs types de modules d'ultrafiltration similaires aux éléments d'osmose inverse. Le châssis FiberFlex permet de tirer avantage d'un plus large éventail de membranes à fibres creuses existantes et à venir.

Fidèle à cette approche, la Société a mis au point la technologie flexMBR (bioréacteur à membrane flexible) utilisée dans les applications avancées de traitement des eaux usées. Le flexMBR est le premier MBR conçu pour le traitement des eaux usées basé sur une technologie ouverte permettant d'exploiter des membranes de différents fournisseurs. Il offre la flexibilité de passer d'un modèle de membrane à un autre sans la nécessité de redessiner le système de traitement des eaux usées. La technologie flexMBR est conçue idéalement pour de nouveaux systèmes, mais elle peut également être intégrée à un système de traitement des eaux usées existant. Cette technologie a rapidement été adoptée par les clients de la Société à la suite de son lancement.

La Société a également développé le bioréacteur à membrane conteneurisé, une solution innovatrice en matière de traitement des eaux usées qui respecte les normes réglementaires applicables aux effluents d'eaux usées en Amérique du Nord. Tous les équipements auxiliaires étant complètement intégrés dans le conteneur, ce bioréacteur à membrane conteneurisé peut facilement être transporté sur des lieux de travail isolés ou dans des collectivités difficiles d'accès.

Au cours des derniers exercices financiers, le nombre de projets réalisés par la Société dans le domaine du traitement des eaux usées a considérablement augmenté, résultant d'une diversification stratégique des technologies développées par la Société au fil des ans. Au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin 2018, environ 35 % des commandes de systèmes visaient la conception, la fabrication et la mise en service de systèmes de traitement des eaux usées intégrant ces technologies.

Le pilier d'activités dédié aux systèmes a représenté 30,0 % en 2018 et 24,2 % en 2017 des revenus consolidés totaux de la Société, ce qui correspond à des revenus de 29,9 M \$ en 2018 et 20,0 M \$ en 2017.

4.2.2 Produits de spécialité et services

La Société vend des produits et des pièces de rechange destinés aux systèmes de filtration membranaire afin de satisfaire les besoins de sa clientèle existante tout comme ceux de nouveaux clients n'ayant pas acheté de systèmes de traitement d'eau auprès de la Société. Ces pièces de rechange incluent pompes, vannes, membranes, filtres, médias et toutes autres pièces de rechange faisant partie d'un système de traitement d'eau (ou des eaux usées).

En outre, la Société synthétise et fabrique une gamme unique de produits chimiques de spécialité durables pour les applications de prétraitement membranaire (antitartres). La Société met aussi au point des mélanges spécifiques pour l'entretien, la conservation et le nettoyage des systèmes membranaires qui optimisent l'efficacité et les coûts d'exploitation ainsi que la performance et la durabilité des systèmes d'osmose inverse. En octobre 2017, PWT a lancé une nouvelle gamme de produits chimiques écologiques sous le nom OptiClean, lesquels ont été mis au point par l'équipe de chimistes de PWT afin d'éliminer les précipitants inorganiques et les déchets organiques obstruant les membranes. H₂O Innovation offre également à ses clients des coagulants de spécialité destinés aux systèmes conventionnels et à filtration membranaire, venant compléter la gamme de produits chimiques de spécialité offerts par la Société et commercialisés sous la marque PWT.

Par le biais de Piedmont, H₂O Innovation vend et fournit une vaste gamme de raccords de tuyaux et d'adaptateurs qui couvrent un large éventail d'applications municipales et industrielles utilisant principalement les technologies membranaires. Ces raccords et adaptateurs fabriqués à base de matériaux composites, d'acier inoxydable ou d'acier inoxydable duplex et super duplex sont conçus spécifiquement pour la filtration membranaire, telle que l'ultrafiltration et la filtration par osmose inverse.

Le portefeuille de produits de Piedmont inclut également des boîtiers de filtres à cartouches, des filtres à sacs, des filtres à tamis et des éléments de filtres à cartouches à la fine pointe de la technologie, spécialement conçus pour les environnements hautement corrosifs et faits à partir de PRV. Les boîtiers de filtres à cartouches en PRV sont universellement conçus pour prendre en charge divers types, marques et connexions de cartouches et peuvent être utilisés dans des usines de traitement d'eau déjà existantes ou nouvellement construites. Le remplacement des cartouches se fait plus rapidement et plus facilement que pour tout autre filtre existant sur le marché grâce, notamment, à plusieurs spécificités de conception comme les écrous de fixation à haute vitesse. Les boîtiers de filtres à cartouches Piedmont sont régulièrement utilisés sur des systèmes de traitement d'eau utilisant la nanofiltration et l'osmose inverse ainsi que sur des systèmes de nettoyage sur place (« CIP »). Les boîtiers de filtres à cartouches Piedmont sont des solutions économiques et représentent une protection fiable de prétraitement pour les systèmes d'osmose inverse qui traitent des eaux saumâtres et salées.

Cette ligne d'affaires inclut également les revenus provenant de la vente de produits et d'équipement destinés à la production de sirop d'érable. H₂O Innovation commercialise sa technologie d'osmose inverse dans l'industrie acéricole. L'utilisation de

cette technologie par les acériculteurs permet à la Société d'élargir ses activités dans une industrie où la technologie d'osmose inverse peut être utilisée. La Société offre une gamme complète de produits et d'équipement pour érablières afin de répondre aux besoins des acériculteurs, notamment évaporateurs, séparateurs par osmose inverse, solution de contrôle, membranes, raccords, tubulures, réservoirs, filtres-presses et autres produits reliés à l'industrie acéricole. Sur le marché acéricole, H₂O Innovation se différencie par le développement et la fabrication de solutions et produits innovateurs. L'une de ces solutions innovatrices est le High Brix, un procédé breveté de production de sirop d'érable concentrant l'eau d'érable pour atteindre une teneur en sucre variant entre 30° et 50° Brix au moyen de la filtration membranaire. En augmentant considérablement le niveau de concentration en sucre, la quantité d'eau à évaporer aux fins de la production de sirop d'érable est fortement réduite, ce qui entraîne une nette diminution des besoins énergétiques requis pour l'évaporation. Au moment de l'ébullition, qui est la dernière phase de production, le producteur peut produire un sirop d'érable ayant la couleur et le goût qu'il souhaite et ainsi, améliorer le classement de ses produits. Un autre produit innovateur est le H₂O-Smartrek, mis au point exclusivement pour l'industrie acéricole fournissant des renseignements précis sur l'étanchéité du réseau de collecte en utilisant différents capteurs installés dans l'ensemble de l'érablière.

Finalement, afin de faciliter l'opération et la maintenance des systèmes de traitement d'eau et des eaux usées de ses clients, H₂O Innovation offre des solutions numériques avancées. La Société a mis au point son logiciel Intelogx, qui combine la détection rapide de tout problème, l'optimisation du système, le dépannage à distance ainsi que l'accessibilité au système et l'archivage de données, le tout sous une plateforme unique et simple. Depuis octobre 2015, H₂O Innovation offre la technologie d'automatisation et de contrôle Clearlogx, une technologie brevetée qui suit avec précision et en continu l'alimentation en coagulants pour maintenir un niveau de pH adéquat et une charge de particules optimale, tout en améliorant simultanément l'efficacité générale du procédé. La technologie Clearlogx s'utilise également pour éviter un nettoyage excessif des membranes. Par ailleurs, H₂O Innovation conçoit, fabrique et met en œuvre des systèmes SCADA afin d'aider ses clients à suivre et contrôler leurs usines de traitement d'eau et des eaux usées. Ce système de gestion à distance à grande échelle permet le traitement en temps réel d'un grand nombre de mesures télémétriques et le contrôle à distance des usines de traitement d'eau et des eaux usées. Le système SCADA complète les autres solutions numériques offertes par la Société étant donné qu'il permet au client de regrouper, dans un même système de gestion à distance, toutes ses solutions de surveillance.

Le pilier d'activités dédié aux produits de spécialité et services a représenté 34,0 % en 2018 et 35,6 % en 2017 des revenus consolidés totaux de la Société, ce qui correspond à des revenus de 33,9 M \$ en 2018 et 29,5 M \$ en 2017.

4.2.3 Services d'opération et de maintenance

En plus de tous les services techniques et produits de spécialité offerts par la Société pour soutenir ses clients sur une base continue dans l'opération de leurs systèmes, la Société offre maintenant, par le biais de ses filiales Utility Partners et H₂O O&M (collectivement les « entités O&M »), des services complets d'opération et de maintenance de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées à des clients municipaux, industriels et miniers. Utility Partners fournit ses services partout aux États-Unis alors qu'H₂O O&M couvre le Canada.

Dans le cas des usines de traitement d'eau, les entités O&M opèrent, entretiennent et réparent pour tous leurs clients l'équipement servant au traitement et à la distribution de l'eau, conformément aux spécifications du fabricant, et s'assure que la qualité de l'eau respecte les exigences réglementaires. Les usines de traitement des eaux usées qu'elles prennent en charge présentent des procédés plus ou moins complexes, depuis les systèmes à lagune jusqu'aux systèmes de traitement tertiaire avancés qui utilisent les technologies les plus récentes. Les effluents traités peuvent être répandus sur les terres, évacués dans un cours d'eau récepteur, ou réutilisés à des fins d'irrigation.

Utility Partners offre également des services complémentaires de travaux publics à certains clients, comme l'entretien des rues et du réseau de drainage, et la collecte des matières solides. Pour sa part, H₂O O&M offre la location de systèmes conteneurisés et d'unités pilotes de traitement d'eau ou des eaux usées aux clients qui souhaitent tester ou évaluer une technologie en particulier.

Le pilier d'activités dédié à l'opération et à la maintenance a représenté 36,0 % en 2018 et 40,2 % en 2017 des revenus consolidés totaux de la Société, ce qui correspond à des revenus de 35,9 M \$ en 2018 et de 33,2 M \$ en 2017.

4.3 **Marchés, méthodes de distribution, fournisseurs et clients**

La Société fait affaires aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde. Durant l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2018, 70,5 % des ventes de la Société ont été réalisées aux États-Unis, 19,6 % au Canada et 9,9 % à l'international. Au cours de l'exercice financier précédent, qui s'est terminé le 30 juin 2017, 66,9 % des ventes de la Société ont été réalisées aux États-Unis, 24,4 % au Canada et 8,7 % à l'international.

Les produits et services d'H₂O Innovation sont vendus sur les marchés municipal, commercial et industriel du traitement d'eau auprès des principaux clients suivants : municipalités et gouvernements locaux, collectivités et lotissements privés, centrales d'énergie et d'électricité, industrie des aliments et des boissons, industries pétrolières et gazières, complexes miniers, camps de travailleurs, ainsi qu'auprès de clients provenant d'autres segments industriels.

La plupart des produits et services de la Société sont vendus directement à ses clients par l'équipe de vente interne dans le marché local (Canada et États-Unis). Les clients peuvent généralement être regroupés en deux grandes catégories : d'une part, les firmes de génie-conseil, entreprises de construction et fournisseurs de services de génie, d'autre part, les utilisateurs, qui comprennent les compagnies industrielles et manufacturières, les clients commerciaux, les services d'eau, les municipalités et les gouvernements locaux.

La Société travaille également en étroite collaboration avec un réseau de plus de dix (10) représentants externes pour la commercialisation de son équipement et de ses systèmes de traitement d'eau et des eaux usées au Canada et aux États-Unis.

Pour son secteur d'activité dédié aux produits chimiques de spécialité, la Société a développé et maintient un réseau de trente (30) distributeurs internationaux, qui se positionnent dans les pays et régions suivants : États-Unis, Canada, Chine, Corée du Sud, Thaïlande, Taïwan, Malaisie, Philippines, Vietnam, Australie, Inde, Pakistan, Émirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Irak, Liban, Oman, Qatar, Égypte, Lybie, Bahreïn, Djibouti, Éthiopie, Tanzanie, Kenya, Afrique du Sud, Mexique, Brésil, Argentine, Pérou, Chili, Colombie, Équateur et Russie. Tous ces distributeurs commercialisent et vendent la gamme de produits chimiques de spécialité PWT pour le prétraitement membranaire, de même que les produits de nettoyage et d'entretien relevant du service après-vente, lesquels font partie du secteur des produits de spécialité et services de la Société. Les produits vendus localement par ces distributeurs internationaux sont fabriqués par la Société dans ses installations de Vista en Californie, avant de leur être expédiés.

La Société a non seulement maintenu le réseau de distributeurs de Piedmont existant au moment de l'acquisition mais elle l'a développé et élargi en ajoutant de nouveaux distributeurs et agents au niveau international. Présentement, le réseau de distributeurs externes de Piedmont compte plus de vingt (20) distributeurs et agents actifs dans plus de vingt-huit (28) pays et régions du monde, tels que : États-Unis, Espagne, Italie, Mexique, Émirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Australie, Corée du Sud, Philippines, Égypte, Argentine, Chili, Brésil, Nouvelle-Zélande, Vietnam, Taiwan, Inde, Afrique du Sud, Oman, Koweït, Bahreïn, Qatar, Irak, Libye, Jordanie et Liban. Tous ces distributeurs vendent et commercialisent les produits Piedmont qui font partie du pilier d'activités dédié aux produits de spécialité et services d'H₂O Innovation. La Société fait également appel à sa force de vente interne pour vendre ces produits auprès de clients potentiels. Les produits Piedmont, notamment les raccords de tuyaux, adaptateurs, boîtiers de filtres à cartouches PRV, filtres à sacs PRV, filtres à tamis PRV et éléments de filtres à cartouches sont vendus par H₂O Innovation par le biais de son réseau de distributeurs ou par sa force de vente interne. Depuis le début de l'exercice 2016, H₂O Innovation a un bureau à Bilbao, Espagne, et peut compter sur l'expertise de ressources expérimentées en vente et développement de produits pour commercialiser les produits Piedmont en Europe et au Moyen-Orient.

La Société possède un réseau de plus de cinquante (50) distributeurs actifs au Canada (Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick) ainsi que dans le nord-est des États-Unis pour ses produits et son équipement liés à l'industrie acéricole. Tous ces distributeurs commercialisent et vendent l'équipement et les produits nécessaires à la production de sirop d'érable auprès des érablières et acériculteurs de toutes tailles. H₂O Innovation utilise également sa force de vente interne pour la vente d'équipement et de produits d'érablières auprès de clients potentiels, incluant des magasins ouverts au public situés au Québec, Canada, et dans l'État du Vermont, aux États-Unis. L'équipement d'érablière offert par H₂O Innovation est fabriqué à ses installations d'Ham-Nord au Québec et est ensuite expédié aux distributeurs ou directement aux clients.

Pour les exercices financiers terminés les 30 juin 2018 et 30 juin 2017, aucun client de la Société n'a représenté plus de dix pour cent (10 %) de ses revenus.

La Société ne croit pas que ses ventes soient exposées à des risques saisonniers importants, à l'exception de ses activités liées à l'industrie acéricole, laquelle est une industrie saisonnière. La Société estime tout de même être légèrement exposée aux cycles économiques, soit de la même manière que les autres compagnies faisant affaire dans le domaine de l'infrastructure et des services publics. Afin de minimiser les impacts de ces cycles économiques, la Société équilibre ses activités entre les marchés municipal, commercial et industriel, tout en se basant sur une solide combinaison de produits associant les ventes de systèmes, les ventes de produits de spécialité et services et les services d'opération et de maintenance des services d'eau. Les revenus provenant des ventes de produits de spécialité et de services, ainsi que des services d'opération et de maintenance, sont généralement de nature récurrente. Cette combinaison, qui résulte des acquisitions réalisées par la Société au cours des dernières années – incluant l'acquisition d'Utility Partners réalisée en juillet 2016 – ainsi que de sa croissance interne sur cette même période, devraient, selon l'opinion de la Société, lui permettre de gérer son exposition aux cycles économiques.

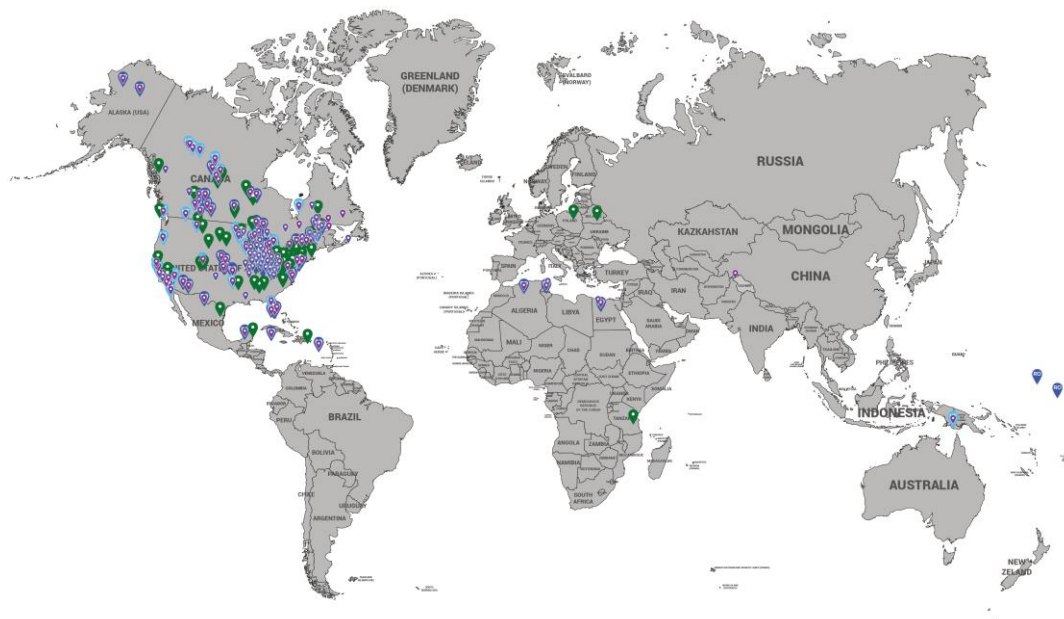
La Société collabore avec un réseau de divers fournisseurs situés principalement aux États-Unis, au Canada, en Espagne, en Tunisie et en Chine et ne dépend pas d'un seul fournisseur pour s'approvisionner en matières premières, à l'exception de certaines matières premières ou composantes spécifiques nécessaires pour la fabrication des produits Piedmont et la production de l'équipement et des produits d'érablière. La Société a identifié le risque de dépendance à des fournisseurs spécifiques pour certaines matières premières et travaille actuellement à la mise au point d'une solution alternative et à la recherche de fournisseurs additionnels pour ces matières premières. La Société évalue fréquemment son réseau de fournisseurs, leurs capacités techniques et la compétitivité de leurs prix et conditions de vente. La Société est également appelée à travailler avec de nouveaux fournisseurs, en fonction des exigences de fabrication requises pour chaque projet.

4.4 Orientation stratégique

Le modèle d'affaires de la Société repose sur trois (3) piliers d'activités qui ont fait l'objet d'une légère réorganisation au début de l'exercice financier en cours, notamment par le regroupement de ses sources de revenus dans l'optique d'améliorer l'harmonisation de ses stratégies d'affaires.

Au cours du prochain exercice financier, la Société a l'intention de se concentrer sur le développement de synergies et d'occasions de ventes croisées entre ses différents piliers d'activités, afin qu'ils s'alimentent entre eux.

Le premier pilier d'activités de la Société englobe les systèmes et solutions de filtration membranaire vendus à des clients situés principalement au Canada et aux États-Unis. Ce premier pilier est au cœur de la croissance et du développement de la Société, à lequel vont s'ajouter les services après-vente et les solutions numériques. Pour les prochains exercices financiers, la principale stratégie de la Société en ce qui concerne le pilier dédié aux projets consiste à exploiter les quelque 750 systèmes installés pour faire croître davantage la ligne d'affaires dédiée au service après-vente, assurant ainsi des ventes récurrentes au modèle d'affaires de la Société. En misant sur les solutions numériques qu'elle développe et détient, la Société est en bonne position pour rehausser le niveau d'expérience, d'efficacité et de performance de ses clients.



Le deuxième pilier d'activités repose sur les produits de spécialité de la Société, et incluant les produits Piedmont, les produits chimiques de spécialité PWT et les produits et l'équipement destinés à l'industrie acéricole. La Société entend élargir son offre de produits en développant de nouveaux produits et en les distribuant à travers son réseau de distribution à l'international. L'expansion du réseau de ventes est d'une importance stratégique pour H₂O Innovation, qui souhaite, en plus de la poursuivre, créer encore plus de convergence dans son offre actuelle dans certaines régions géographiques.



Finalement, le troisième pilier d'activités, créé au début de l'exercice financier s'étant terminé le 30 juin 2017 avec l'acquisition d'Utility Partners, est dédié aux services d'opération et de maintenance des systèmes de traitement d'eau et des eaux usées. Au cours du dernier exercice financier, la Société a remporté son premier contrat d'opération et de maintenance dans l'Ouest canadien, élargissant ainsi les activités de son troisième pilier d'activités. Au cours des prochaines années, la Société a l'intention de créer plusieurs synergies et occasions de ventes croisées à partir de toutes les autres lignes d'affaires d'H₂O Innovation, en offrant à ses clients un seul point de contact pour tous leurs besoins en matière de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées, ainsi qu'un point unique de responsabilité. Ces synergies et occasions de ventes croisées devraient résulter en relations et revenus à long terme pour la Société.

Avec l'intégration réussie d'Utility Partners au sein d'H₂O Innovation et le développement de relations étroites et continues avec les clients d'Utility Partners, plusieurs synergies et occasions de ventes croisées avec les autres piliers d'activités ont découlé de l'acquisition d'Utility Partners. Ces différentes synergies sont rentables et la Société souhaite les développer davantage à l'avenir.

Au cours de l'exercice financier actuel, H₂O Innovation a l'intention de maximiser ses actifs et sa force de vente pour fournir un modèle d'affaires unique et responsable afin de mieux servir et gérer les opportunités de DBO, un segment en croissance de l'industrie de l'eau. Avec ce type de contrat, l'entité privée engagée par les municipalités se concentre sur les objectifs à long terme de l'usine de traitement d'eau car c'est elle qui sera ultimement responsable de la conception et de la construction de l'usine ainsi que des services d'opération et de maintenance à long terme – ce qui permettra de réaliser des économies sur une période pouvant varier de 10 à 20 ans. Avec l'ajout d'Utility Partners, la Société est l'un des rares acteurs capables d'offrir un équipement de procédé de haute qualité ainsi que des services d'opération et de maintenance. Cette nouvelle offre d'H₂O Innovation devrait attirer d'autant plus les entrepreneurs généraux et les équipes qui ciblent un nombre croissant d'opportunités en DBO aux États-Unis.

De plus, en offrant des solutions numériques avancées, telles que le logiciel Intellogx, la technologie Clearlogx et les systèmes SCADA, et en bénéficiant de son troisième pilier d'activités dédié à l'opération et à la maintenance de systèmes de traitement d'eau et des eaux usées, la Société a nettement amélioré son offre-client et se positionne comme un fournisseur offrant des solutions complètes de filtration membranaire, en mesure d'offrir à ses clients une vaste gamme de systèmes, équipement, produits et consommables et de les assister dans l'opération et la maintenance de leurs systèmes – dans l'objectif d'une amélioration continue de sa performance opérationnelle. Avec plus de 750 références, H₂O Innovation est bien positionnée

pour offrir de l'équipement de procédé, des produits chimiques, des produits de spécialité et des services d'opération et de maintenance en Amérique du Nord.

La Société se concentrera également à augmenter sa présence dans certains créneaux industriels. Au niveau du marché municipal, et dans le but d'augmenter les ventes de systèmes de traitement d'eau et des eaux usées, la Société compte mettre un accent grandissant sur les collectivités de petite et moyenne taille en Amérique du Nord, notamment en développant ses relations avec les firmes d'ingénierie locales. Il n'est pas rare que ces firmes locales fassent plus fréquemment appel à des fournisseurs de systèmes de traitement d'eau expérimentés pour fournir leurs services à leurs clients municipaux, contrairement aux firmes d'ingénierie nationales et internationales qui ont souvent leur propre équipe interne d'ingénieurs spécialisés dans le traitement d'eau. Dans le marché industriel, la Société prévoit se concentrer sur les segments faisant face à des problèmes d'eau complexes, s'efforçant d'apporter des solutions sur mesure et d'optimiser l'opération des systèmes de traitement d'eau. La Société a également développé et continue de promouvoir son expertise dans les unités conteneurisées/autonomes offrant un débit faible à moyen pour la production d'eau potable ou le traitement des eaux usées.

Au cours du prochain exercice, la Société a l'intention de continuer à développer ses activités internationales par le biais de ses réseaux de distribution mondiaux pour ses produits de spécialité, de créer des synergies entre ses différents réseaux de distribution et, ainsi, de continuer à développer de tels réseaux à travers le monde. La Société prévoit également continuer de développer de nouveaux produits afin de répondre aux besoins en constante évolution de ses clients et de fournir un meilleur support à ses distributeurs; et optimiser son offre hybride de systèmes, de produits de spécialité et services et de services d'opération et de maintenance, en proposant à ses clients la vente croisée de ses trois piliers d'activités.

Quant à l'industrie acéricole, la Société a l'intention de continuer à étendre son réseau de distribution, de maintenir sa croissance sur le marché américain en capturant une plus grande part de marché et de développer des produits innovateurs pour l'industrie acéricole afin de répondre aux besoins de ses clients.

4.5 Concurrence

Certains des principaux concurrents de la Société dans l'industrie du traitement d'eau sont de grandes multinationales comme Suez, Veolia (France), Pall Corporation (division de Danaher, États-Unis), Doosan Hydro (division de Doosan Heavy, Corée du Sud, basée en Floride) et Evoqua (États-Unis). Sur la scène locale, parmi les concurrents de la Société, on trouve entre autres Harn R.O. Systems, dans le sud-est des États-Unis, Wigen Water Technologies dans le mid-ouest des États-Unis, FilterBoxx, dans l'Ouest canadien, et Lapierre, au Québec. Pour certains marchés créneaux ou certaines technologies spécifiques, la Société est en compétition avec des acteurs bien précis, comme Westech pour sa technologie de bioréacteur dans le domaine du traitement des eaux usées, Nalco, GE Betz, Genesys, Avista et King Lee Technologies pour ses technologies relatives aux produits de spécialité pour filtration membranaire. Les principaux concurrents de la Société en ce qui concerne l'industrie des raccords de tuyaux et adaptateurs sont Victaulic, Shurjoint (qui fait partie de Tyco), Pass et Horizon. Dans le domaine des filtres à cartouches pour le marché du dessalement, on retrouve principalement des entités espagnoles telles que Trepori, Dimasa, Bupolsa et Fluytec.

Du côté de l'industrie acéricole, les concurrents de la Société ne sont pas nombreux. Les Équipements Lapierre, Les Équipements d'érablière CDL, Leader Evaporators, L.S. Bilodeau et Dominion & Grimm sont les principaux acteurs de ce secteur tant au Québec qu'à l'extérieur de la province.

Le secteur de l'opération et de la maintenance des usines de traitement d'eau et des eaux usées est connu sous le nom de « *Conops* », pour « Contracted Operations & Maintenance Services » (services sous-traités d'opération et de maintenance), se caractérise par la mise à disposition d'une main-d'œuvre qualifiée et, potentiellement, la fourniture de certains consommables dédiés à l'opération et la maintenance des usines de traitement d'eau et des eaux usées sur une base constante et continue. Dans l'industrie *Conops*, les principaux concurrents d'Utility Partners sont Veolia, Suez, Inframark, Jacos Engineering et American Water. En outre, il existe de nombreux acteurs *Conops* au niveau régional tels que ESG, présent dans le sud-est des États-Unis, ou PERC, dans le sud-ouest des États-Unis. Au Canada, les principaux concurrents de la Société sont Aquatech, Nordikeau, Epcor et OCWA.

En Amérique du Nord, H₂O Innovation s'est positionnée comme un chef de file de la gestion des enjeux en eau des petites et moyennes collectivités. Sa taille permet à la Société d'être concurrentielle dans ce créneau qui semble moins attirer ses plus grands concurrents multinationaux, étant donné que ceux-ci ont tendance à éviter de fabriquer des produits sur mesure afin de travailler sur des projets de plus grande envergure.

5. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

5.1 Activités générales

H₂O Innovation conçoit, fabrique, assemble et met en service des systèmes de traitement d'eau et des eaux usées. Chaque projet est développé sur mesure par son équipe multidisciplinaire afin de répondre aux besoins spécifiques des clients.

Les experts en ingénierie de procédé de la Société s'assurent que la solution de traitement proposée garantira la résolution de la problématique soumise par le client. Par la suite, l'ensemble des équipes spécialisées de la Société, telles que la charge de projet, l'ingénierie mécanique et de modélisation 3D, l'ingénierie électrique et d'automatisation ainsi que l'installation et la mise en service participeront à l'exécution du projet en collaboration avec les personnes-ressources du client.

H₂O Innovation offre également un service technique et d'entretien complet afin de prendre en charge l'opération des systèmes de ses clients sur une base continue, de fournir des pièces de rechange et d'effectuer des réparations ou des changements de composantes. La Société élargit son offre de services en ajoutant des services de location de systèmes conteneurisés de traitement d'eau ou des eaux usées ainsi que des unités pilote à des fins spécifiques.

De plus, afin d'assister ses clients dans l'opération de leur système de traitement d'eau ou des eaux usées, H₂O Innovation offre des solutions numériques avancées telles que son logiciel Intelogx, qui a été mis au point par son équipe interne au cours des dernières années. Ce logiciel combine la détection rapide de tout problème, l'optimisation du système, le dépannage à distance ainsi que l'accessibilité au système et l'archivage de données, le tout sous une plateforme unique et simple. Depuis octobre 2015, H₂O Innovation a ajouté à son portefeuille la technologie Clearlogx, une technologie d'automatisation et de contrôle brevetée qui contrôle en continu l'alimentation en coagulants de spécialité utilisés dans le traitement de l'eau afin de maintenir un niveau de pH adéquat et une charge en particules optimale. Depuis peu, H₂O Innovation offre également à ses clients la conception et la mise en place de systèmes SCADA.

Dans sa ligne d'affaires dédiée aux produits de spécialité et services, la Société développe et produit une gamme unique de produits chimiques de spécialité pour les applications de traitement membranaire commercialisée sous le nom de PWT. Elle vend également une gamme de coagulants et floculants de spécialité. La Société développe des produits antitartre et des nettoyants pour les systèmes membranaires et dispose d'un laboratoire dernier cri et de méthodes de production automatisées certifiant la qualité des produits expédiés de son usine en Californie. La Société offre également des services d'autopsie de membranes pour aider au diagnostic de problématiques complexes. De cette façon, la Société peut plus facilement recommander les protocoles de lavage requis afin de prolonger la durée de vie des membranes.

Par ailleurs, la Société conçoit et fabrique, par l'intermédiaire de sa filiale Piedmont, une large gamme de produits de spécialité pour un vaste éventail d'applications industrielles et municipales dans l'industrie du traitement d'eau, et principalement dans le marché du dessalement, notamment des raccords de tuyaux, des adaptateurs, des boîtiers de filtres à cartouches en PRV et d'autres produits complémentaires.

Par l'intermédiaire de ses entités O&M, H₂O Innovation offre des services d'opération et de maintenance de systèmes de traitement d'eau et des eaux usées, principalement aux municipalités et services publics. Les usines de traitement d'eau et d'eaux usées ainsi que les systèmes de distribution d'eau sont opérés conformément à l'ensemble des lois et règlements en vigueur aux États-Unis (Agence de protection de l'environnement, ou EPA) et au Canada (Environnement et ressources naturelles) afin de respecter les exigences réglementaires en termes de qualité de l'eau. Tous les employés de la Société opérant un système de traitement d'eau ou d'eaux usées détiennent toutes les licences et certifications requises conformément aux lois applicables.

À l'aide de son savoir-faire en filtration membranaire, la Société offre aux producteurs de sirop d'érable une gamme complète de produits et d'équipement dédiés à la production de sirop d'érable. H₂O Innovation fournit à ses clients des produits et des technologies qui les aident à accroître leur production de sirop d'érable tout en réduisant leurs coûts en énergie.

5.2 Méthodes de production et compétences spécialisées

La Société croit qu'elle détient certains avantages concurrentiels sur ses principaux concurrents en raison de l'expertise et du savoir-faire de ses employés, de son implication dans plus de mille projets de traitement d'eau, de ses technologies brevetées et de sa capacité manufacturière évolutive. La Société peut offrir un éventail de solutions différentes pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer ou le traitement des eaux usées, en plus de pouvoir opérer et entretenir de tels systèmes.

La Société se spécialise dans la conception sur mesure de systèmes de traitement d'eau. Dans ses trois (3) usines de production – une à Ham-Nord (Québec), de 60 000 pi², une à St-Joseph-de-Coleraine (Québec), de 10 400 pi², et une à Champlin, Minnesota, de 30 800 pi² –, la Société fabrique de l'équipement acéricole et assemble des systèmes de traitement d'eau. En février 2018, la Société a déménagé l'assemblage de ses systèmes de traitement d'eau de Ham-Nord à sa nouvelle usine de St-Joseph-de-Coleraine (Québec), tout en conservant la fabrication de l'équipement acéricole dans son usine de Ham-Nord. En séparant physiquement la fabrication de l'équipement acéricole et l'assemblage des systèmes de traitement d'eau, la Société gagne en efficacité et améliore le contrôle de la qualité tout en pouvant répondre aux exigences des clients dans de brefs délais d'exécution, ce qui lui offre ainsi un avantage concurrentiel. L'usine située à Champlin (Minnesota) est toujours dédiée à l'assemblage des systèmes de traitement d'eau. La main-d'œuvre spécialisée de la Société est également experte dans la fabrication et l'assemblage de systèmes de traitement d'eau en dehors de ses installations, par exemple pour des projets construits sur site ou des unités conteneurisées/autonomes spécifiques.

Dans ses installations de production de 12 000 pi² situées à Vista, Californie, la Société fabrique des produits chimiques de spécialité durables pour le prétraitement membranaire et les applications de nettoyage. À Vista, la Société développe également des produits antitartres et des nettoyants pour les systèmes membranaires qui en maximisent l'efficacité opérationnelle et économique tout en augmentant la performance et la durabilité des systèmes d'osmose inverse. Depuis l'installation de sa propre ligne de production en juin 2016, la Société est en mesure de mélanger et de préparer, dans son usine de Vista, ses nettoyants liquides. La Société dispose également d'une capacité d'entreposage de 7 640 pi² tout près de l'usine de production.

La Société offre par ailleurs divers types d'unités mobiles servant à la purification de l'eau ou au traitement des eaux usées. Ces unités mobiles, développées pour un usage permanent, temporaire (en cas d'urgence) ou comme installations pilotes, sont de véritables usines modulaires. Fabriquées sur mesure pour combler les besoins particuliers de traitement et de capacité du client, elles sont assemblées dans des conteneurs, des caravanes ou des remorques (isolés, chauffés et ventilés, si nécessaire). Avec son bioréacteur à membrane conteneurisé, la Société est en mesure d'offrir à ses clients une solution innovatrice pour le traitement des eaux usées, tout en respectant les normes réglementaires des effluents d'eaux usées applicables en Amérique du Nord. Ce bioréacteur à membrane conteneurisé est de loin le système de traitement des eaux usées le plus complet et le plus versatile sur le marché, étant donné que la redondance est normalement disponible sur des systèmes beaucoup plus gros.

La Société conçoit des raccords de tuyaux et des adaptateurs faits de matériaux composites, d'acier inoxydable et d'acier inoxydable duplex et super duplex. H₂O Innovation a également conçu et développé des boîtiers de filtres à cartouches faits de PRV qui sont maintenant disponibles sur le marché. Presque tous les moules utilisés dans la fabrication de ces produits (raccords et filtres à cartouches) sont la propriété exclusive de la Société, ainsi que les moules des composants internes des filtres à cartouche lesquels sont faits de polyamide (fibre de verre PA+). Les différents matériaux sont injectés dans les moules selon un rigoureux contrôle qualité, ce qui permet de minimiser tout défaut de fabrication. Une fois les produits complétés et conformes aux spécifications, les autres composants matériels (joints, écrous, boulons) ou internes (joints, support interne et tirants) sont installés pour finaliser l'assemblage des produits. Outre ces produits livrés entièrement assemblés ou non, selon le cas, les clients reçoivent également des manuels d'installation et d'instructions détaillés et peuvent bénéficier des services techniques de la Société. Les raccords de tuyaux, les adaptateurs ainsi que les boîtiers de filtres à cartouches sont conçus à l'interne par des ressources spécialisées et sont fabriqués par des partenaires et fournisseurs stratégiques soigneusement sélectionnés par la Société. À la fin de l'exercice financier terminé le 30 juin 2018, Piedmont a obtenu la certification ISO 9001:2015, laquelle assure la gestion de la qualité, depuis la conception jusqu'à la fabrication, de tous ses produits et composants de systèmes de traitement d'eau.

5.3 Employés

En date du 30 juin 2018, la Société comptait une équipe d'environ 605 employés au Canada, en Espagne et aux États-Unis, dont 42 ingénieurs en procédé et application et en procédé des eaux usées spécialisés dans des technologies novatrices de traitement d'eau (notamment la filtration membranaire, les réacteurs biologiques à membrane et les solutions de nettoyage de membranes), en génie mécanique et ingénierie de systèmes, en développement de logiciels, en conception électrique et panneaux de contrôles, ainsi qu'en programmation et automatisation.

Le nombre d'employés relevant du pilier d'activités dédié à l'opération et à la maintenance est d'environ 390, incluant des opérateurs certifiés pour les usines de traitement d'eau et d'eaux usées sur chacun des sites de projets O&M.

5.4 Facteurs de risque

Les facteurs de risque suivants auxquels est exposée la Société ne sont pas exhaustifs; la Société exploite son entreprise dans un secteur en constante évolution, ce qui peut donner lieu à de nouveaux facteurs de risque. La Société ne peut ni prévoir ces facteurs de risque ni en évaluer les répercussions, le cas échéant, sur ses activités, de même qu'elle ne peut évaluer dans quelle mesure un facteur ou une combinaison de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus ci-dessous.

Environnement concurrentiel

La concurrence au sein des marchés ciblés par la Société est basée sur un certain nombre de facteurs, notamment le prix, la technologie, la connaissance des applications, la disponibilité du financement, la réputation, la garantie des produits, la fiabilité, le réseau de distribution et le service après-vente. Certains concurrents de la Société ont l'avantage de pouvoir compter sur de plus grandes ressources que celles de la Société. Par le passé, la Société a constaté que la situation financière mondiale avait contribué à réduire le nombre de projets en traitement des eaux, ainsi qu'à augmenter la concurrence et le nombre de sociétés répondant aux appels d'offres pour chaque projet. Si cet environnement concurrentiel persiste, les marges de profit des projets pourraient diminuer et ainsi, affecter de manière négative la situation commerciale et financière de la Société, ainsi que les résultats d'exploitation.

Risques d'exploitation

La conception et la fabrication de projets de traitement d'eau impliquent un niveau élevé de risques d'exploitation. L'erreur humaine dans la conception et la fabrication peut causer des dommages importants ou des retards de livraison. Un tel événement pourrait résulter en une perte de revenus, une augmentation des coûts et des obligations envers des tierces parties. La Société utilise des logiciels qui permettent de minimiser l'erreur humaine et d'améliorer la conception, les dessins, l'estimation et la fabrication de ses produits. La Société contrôle également la qualité de production dans ses usines et dispose d'une couverture d'assurance-responsabilité appropriée.

Différents types d'événements peuvent provoquer une interruption des opérations ou une perte de production, tels que la perte d'un fournisseur clé, une catastrophe naturelle ou l'échec d'un programme qui contrôle une ligne de production. Tous ces événements pourraient provoquer des retards importants dans les opérations. Afin d'atténuer ce risque, la Société entrepone une partie de son inventaire dans des entrepôts distincts et a élaboré un plan d'urgence qui est régulièrement révisé. La Société maintient également une assurance en cas d'interruption de ses affaires ou de celles de l'un de ses fournisseurs.

Parmi les risques d'exploitation, le risque de perdre certains clients ou distributeurs est considéré et aurait un effet notoire sur les ventes. La probabilité que survienne cette situation, bien que faible, doit être envisagée considérant la forte concurrence dans les marchés visés par la Société. La Société développe un large réseau de distribution et ajoute régulièrement de nouveaux distributeurs à son réseau dans le but de diluer la concentration de clients desservis par chacun des distributeurs.

Direction et employés

La Société dépend des compétences et de l'expérience de ses membres de la haute direction et des autres employés clés, et notamment de sa capacité à attirer et maintenir en poste un personnel hautement compétent dans un environnement concurrentiel. La Société pourrait ne pas être en mesure de recruter, maintenir en poste et motiver des employés hautement compétents afin d'assurer la bonne conduite des activités essentielles à son succès, notamment les ventes. L'impossibilité de recruter et de maintenir en poste des employés hautement compétents pourrait avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Compte tenu du type d'industrie et des méthodes de travail de la Société, la Société fait face à des situations pouvant entraîner des accidents et causer des blessures à ses employés, clients ou sous-traitants. La Société a mis en place un programme de santé et sécurité au sein de son organisation. Ses employés sont formés adéquatement pour faire face à de telles situations et sont conscients des situations potentiellement dangereuses sur leur lieu de travail. Des comités de santé et sécurité ont été créés dans l'ensemble de la Société et ceux-ci se réunissent sur une base régulière pour, entre autres, planifier des séances de formation pour les employés.

Contrats à forfait et renouvellement

La Société conclut généralement des contrats de fabrication à forfait en fonction de l'évaluation des risques techniques et du total des coûts de production. Des évaluations imprécises peuvent entraîner des pertes liées au respect des engagements contractuels de la Société.

Par le biais de ses filiales Utility Partners et H₂O O&M, la Société conclut des contrats d'opération et de maintenance pour des durées de 3 à 5 ans, avec des options de renouvellement de plusieurs années. Dans le cas où un contrat d'opération et de maintenance n'est pas renouvelé à son échéance, la Société pourrait potentiellement subir des effets négatifs sur ses résultats d'exploitation et sur sa situation financière.

Violation des droits de propriété intellectuelle

H₂O Innovation protège ses droits de propriété intellectuelle liés à ses investissements dans la recherche et le développement en s'appuyant sur les lois relatives aux secrets commerciaux et aux ententes de confidentialité qu'elle conclut avec des tiers ayant accès à de l'information privilégiée et confidentielle concernant, entre autres, ses activités de recherche et de développement. La Société s'appuie également sur une combinaison de lois en vigueur au Canada, aux États-Unis et à l'étranger, relatives aux marques de commerce, brevets, secrets commerciaux et autre propriété intellectuelle

Malgré ses efforts, la Société peut ne pas être en mesure de déterminer l'étendue de l'utilisation non autorisée et de la violation de ses droits tant pour ses marques de commerce, brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Dans tous les cas, ces efforts et les démarches légales envers les tiers ayant enfreint les droits de la Société en matière de propriété intellectuelle peuvent être difficiles, coûteux et s'étendre sur une longue période. Le défaut par la Société de protéger ses droits existants et futurs en matière de propriété intellectuelle pourrait sérieusement nuire à ses activités et pourrait entraîner la perte de sa capacité à empêcher les tiers d'utiliser et de profiter des technologies de la Société.

La position de la Société quant à l'enregistrement de brevets est soumise à des questions factuelles et juridiques complexes qui peuvent donner lieu à une incertitude quant à la validité, à la portée et au caractère exécutoire d'un brevet particulier. La question quant aux droits de propriété d'une propriété intellectuelle dans l'industrie de la Société n'est pas toujours simple et, dans certains cas, il peut être difficile de définir avec précision où les droits de propriété sur un brevet commencent et où ceux d'une tierce partie se terminent. Par conséquent, il ne peut y avoir aucune assurance que la Société n'a pas enfreint les droits de propriété intellectuelle d'une tierce partie.

Responsabilité à l'égard des produits

La Société pourrait faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres réclamations reliées à ses activités commerciales, notamment des responsabilités et dépenses potentielles du fait de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit une assurance responsabilité à l'égard de ses produits et d'autres types d'assurances que la direction de la Société juge conformes à la pratique générale du marché dans son industrie, mais il ne peut y avoir aucune assurance qu'elle pourra toujours être adéquatement assurée relativement à toutes ces responsabilités potentielles.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières à échéance ou répondre à une demande de trésorerie. Ce risque est géré en établissant des prévisions de trésorerie, ainsi que des plans opérationnel et stratégique. Les liquidités de la Société nécessitent une surveillance constante des entrées et des sorties de trésorerie prévues, grâce à des prévisions qui évaluent la suffisance des liquidités de la Société pour faire face à ses différentes obligations financières et contractuelles. La suffisance des liquidités est évaluée en fonction des besoins d'exploitation et de croissance ainsi que des dépenses en capital. Le risque de liquidité est géré de manière à maintenir des ressources financières suffisantes pour financer ses opérations et respecter ses engagements et obligations. Il ne peut y avoir de garantie que les prévisions de la Société permettront de prévoir de manière adéquate ses besoins de liquidités.

Capacité à fournir les garanties et cautionnements requis

La Société doit être en mesure de fournir les garanties et les cautionnements requis afin de soumissionner et/ou de sécuriser l'exécution de certains contrats. La capacité de la Société à obtenir ces garanties et cautionnements dépend de plusieurs facteurs dont sa situation financière et les garanties que la Société peut fournir à une compagnie de cautionnement. Il est difficile de garantir que la Société sera toujours en mesure de fournir les garanties et cautionnements requis pour un quelconque projet. Si les garanties et cautionnements ne peuvent être fournis par la Société, celle-ci se retrouverait dans l'impossibilité de conclure un contrat avec un client pour lequel elle offrait les compétences techniques requises et un tarif concurrentiel, et cette impossibilité aurait des effets négatifs sur ses résultats d'exploitation et sur sa situation financière.

Cyber-sécurité et cyber-menaces

La Société compte sur l'exactitude, la fiabilité et la bonne utilisation et gestion des systèmes de traitement de l'information et offre plusieurs services à ses clients utilisant ces systèmes de traitement de l'information. Toute interruption de ces systèmes

ou toute interruption associée à la transition de ces systèmes vers une nouvelle plate-forme pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les événements liés au réseau informatique et aux systèmes de traitement de l'information, tels que les piratages informatiques, les cyber-attaques, les « ransomware », les virus informatiques, les vers ou tout autre logiciel destructif ou perturbateur, les pannes de processus, les attaques par déni de service, l'ingénierie sociale malveillante ou d'autres activités malveillantes ou toute combinaison de ces événements ou tout autre événement similaire, pourrait entraîner des dépenses importantes pour la Société afin de réparer ou remplacer les systèmes d'information, recouvrer l'accès aux réseaux informatiques et aux systèmes de traitement de l'information ou les protéger contre d'éventuels événements de nature similaire. De plus, toute atteinte à la sécurité, telle que le détournement, la mauvaise utilisation, la fuite, la falsification ou la libération accidentelle ou la perte d'informations contenues dans les systèmes de traitement de l'information de la Société, pourrait nuire à sa réputation et nécessiter des dépenses en capital pour remédier à une telle violation de sécurité.

La Société a élaboré et mis en œuvre un plan de cyber-sécurité pour atténuer les risques associés aux cyber-menaces, à la violation ou à la perte de données et aux comportements inadéquats des utilisateurs. Différents contrôles sont actuellement en place, tels que la sécurité des réseaux, la sécurité des données, la formation et la sensibilisation. La Société a également souscrit une assurance responsabilité civile pour couvrir les risques associés à la cyber-sécurité ainsi qu'une assurance professionnelle relative à la technologie (erreur et omission) à l'égard de tous les services offerts à ses clients en lien avec des applications technologiques.

Litiges

Dans le cours de ses activités, la Société pourrait être impliquée, être nommée à titre de partie ou faire l'objet de diverses actions judiciaires ou réclamations découlant de la conduite de ses activités, parmi lesquelles des réclamations, des litiges, des enquêtes gouvernementales et d'autres poursuites dont les conséquences ne peuvent pas être prévues avec certitude et qui pourraient avoir des répercussions négatives sur la Société. Par conséquent, ces litiges pourraient avoir un effet négatif sur la réputation, les résultats d'exploitation, les liquidités ou la situation financière de la Société. Par ailleurs, les coûts associés à la défense de la Société dans le cadre de ces litiges ainsi que le détournement de l'attention de la direction pourraient être significatifs.

Pénurie de matières premières

Certains des produits manufacturés par la Société nécessitent des matières premières spécifiques. Si ces matières premières ne sont pas disponibles ou ne sont pas disponibles sous des conditions satisfaisantes et que la Société ne peut manufacturer et fournir à ses clients le produit demandé, le niveau de ventes et les relations que la Société entretient avec ses clients peuvent être affectés de manière négative.

Développement de nouveaux produits

Le développement par la Société de nouveaux produits spécialisés comporte des risques inhérents, à savoir le risque technique que le rendement du produit ne soit pas aussi performant qu'on l'aurait souhaité, que les problèmes de fiabilité du produit soient inacceptables et que celui-ci ne soit pas de qualité marchande; ou le risque que le fonctionnement des composants obtenus auprès d'un fournisseur ne soit pas acceptable, ce qui aurait des effets défavorables sur la commercialisation des nouveaux produits et la responsabilité de la Société à l'égard de ses produits. De plus, la Société est exposée aux risques que comporte le lancement de nouveaux produits et de nouvelles applications, notamment une non-acceptation dans les marchés, un retard de développement ou un mauvais fonctionnement des produits.

Mise en œuvre d'un plan stratégique

La stratégie commerciale de la Société vise à optimiser son offre basée sur trois piliers, qui sont les projets en traitement de l'eau, les produits de spécialité et services et l'opération et la maintenance des systèmes de traitement d'eau, tout en se concentrant sur le développement de secteurs clés en concluant des acquisitions ou des alliances avec des acteurs de régions géographiques stratégiques offrant des gammes de produits ou des modèles d'affaires fortement complémentaires à ceux de la Société. Le plan stratégique de la Société devrait être considéré en tenant compte des risques, des dépenses et des difficultés auxquels sont couramment confrontées les entreprises en développement. Bien que la réussite de la stratégie de croissance de la Société puisse nécessiter l'apport de capitaux plus importants que prévu, rien ne garantit que la Société atteindra le niveau de croissance souhaité.

Liquidité du marché

Les activités d'achat et de vente des actions ordinaires de la Société peuvent être instables, ce qui pourrait entraîner un manque de liquidité pour ses actions ordinaires. Le prix du marché des actions ordinaires de la Société pourrait par conséquent être sujet à d'importantes fluctuations. Des facteurs tels que l'annonce d'importants contrats, des innovations technologiques, de nouveaux produits commerciaux, des brevets, des changements réglementaires, les bilans financiers trimestriels et les ventes d'actions ordinaires par la Société ou des actionnaires, sont parmi de nombreux autres facteurs qui pourraient avoir des répercussions considérables sur le prix des actions ordinaires de la Société. En outre, les prix et la valeur des marchés financiers peuvent connaître des fluctuations considérables, ce qui nuit aux prix du marché des titres de participation d'entreprises qui sont parfois indépendantes du rendement de l'exploitation d'autres entreprises. À grande échelle, les fluctuations du marché, de même que le contexte économique général, peuvent nuire au prix du marché des actions ordinaires de la Société.

Investissement de capitaux

Les activités commerciales de la Société dépendent en partie de l'acquisition d'immobilisations de la part de ses clients. Dans plusieurs cas, de telles dépenses en immobilisations sont substantielles par rapport au budget d'exploitation du client. Les technologies de la Société représentent fréquemment une solution alternative à des méthodes plus usuelles aux problèmes de traitement d'eau du client, ce qui accroît les besoins en formation. Par conséquent, une importante proportion des affaires de la Société repose sur des commandes importantes par rapport à son revenu total et est sujette à des périodes de vente pouvant dépasser un an, ainsi qu'à des reports ou annulations de projets.

Situation financière mondiale actuelle

La Société offre des produits et services essentiellement conçus pour le marché de la construction non-résidentielle. La construction non-résidentielle inclut les secteurs municipal, industriel, commercial et institutionnel. Le marché de la construction non-résidentielle est étroitement lié aux changements économiques. La croissance et les cycles économiques ont un impact direct sur le volume de construction réalisé sur une base annuelle.

Par ailleurs, la situation financière mondiale actuelle est changeante et caractérisée par une volatilité accrue. Les difficultés rencontrées par les institutions financières ont contribué à réduire la liquidité de l'ensemble des institutions financières et ont réduit l'offre de crédit à leur disposition et à celle des émetteurs qui empruntent auprès de ces dernières. Ces difficultés peuvent nuire à la capacité de la Société d'obtenir des financements selon des modalités qui lui soient favorables. Ainsi, la volatilité et la turbulence accrues et continues des marchés peuvent avoir un impact sur les activités de la Société.

Financement additionnel et dilution

La Société n'exclut pas de trouver des fonds supplémentaires en recourant à un financement par capitaux propres pour financer ses activités ou pour mettre en place son plan stratégique. De plus, au 25 septembre 2018, 2 554 334 options d'achat d'actions sont actuellement émises et en circulation. L'exercice des options d'achat d'actions de même que le recours à tout nouveau financement par capitaux propres représentent des éléments dilutifs pour les actionnaires actuels et à venir.

Risque relié aux taux d'intérêt

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuation des taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que des emprunts qu'elle contracte à des taux variables. La Société gère son exposition aux variations de taux d'intérêt par une répartition de sa dette financière entre des instruments comportant des taux fixes et des taux variables.

Les certificats de dépôt garantis et les emprunts non garantis portent intérêt à taux fixes et la Société n'est donc pas exposée au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables et, en conséquence, exposent la Société à un risque de flux de trésorerie découlant de la variation des taux d'intérêt.

Risques reliés aux couvertures d'assurance

La Société maintient un vaste portefeuille d'assurance relativement à ses activités couvrant, entre autres, ses biens, sa responsabilité civile générale et, en matière de produits, sa responsabilité professionnelle, l'indemnisation en matière d'accidents de travail ainsi que la responsabilité des administrateurs et dirigeants. Cependant, la couverture d'assurance de la Société est soumise à des franchises d'une certaine importance, des limites pour chacune des réclamations, des exclusions et autres termes et conditions. De plus, certains dommages en lien avec des litiges, tels que les dommages-intérêts punitifs, ne sont généralement pas couverts par les polices d'assurance. Il existe un faible risque que la couverture d'assurance actuelle de

la Société ne soit pas suffisante pour couvrir toutes les pertes, qu'une couverture d'assurance future ne contiendra pas d'exclusions ou de limitations supplémentaires, que la Société ne soit pas en mesure de continuer à obtenir une couverture d'assurance, ou que la couverture d'assurance ne soit pas disponible à un coût économiquement raisonnable. Dans le cas où la Société ne dispose pas d'une assurance adéquate, les réclamations en matière de responsabilité des produits, en lien avec des litiges ou toutes autres pertes pourraient avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Évolutions technologiques

L'industrie du traitement de l'eau est caractérisée par une technologie évolutive, des standards imposés par la concurrence et des exigences réglementaires, lesquels influencent la demande et poussent la Société à améliorer ses produits et services. L'évolution des exigences juridiques, réglementaires ou sectorielles peut rendre désuets certains produits et procédés de traitement d'eau offerts par la Société. L'acceptation de nouveaux produits peut également être touchée par l'adoption de nouvelles mesures législatives du gouvernement, qui imposent des standards plus rigoureux.

Réputation et risque relié à la réglementation

Étant donné la nature de ses activités internationales, la Société est tenue de se conformer, à tous les niveaux, à un vaste éventail de lois locales, nationales et internationales appliquées par les gouvernements ou d'autres organismes de régulation. Tout manquement au respect de ces lois et règlements de la part des employés, représentants, sous-traitants, fournisseurs et partenaires de la Société pourrait avoir un effet négatif sur les résultats d'exploitation et la réputation de la Société. Dans le cours normal de ses activités, la Société développe et entretient des relations avec ses clients en respectant de hauts niveaux d'éthique, tel que spécifié dans ses politiques. La non-exécution d'un contrat selon les conditions convenues, notamment tout défaut ou incident significatif, pourrait avoir un effet négatif sur la réputation de la Société et sur sa capacité future à remporter des contrats.

Risque relié au crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un contrat manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière, les principaux risques étant liés aux comptes débiteurs. Pour gérer le risque de crédit sur les débiteurs, la Société révisé les limites de crédit, contrôle le vieillissement des débiteurs et établit une provision pour créances douteuses sur la base des informations spécifiques sur ses clients et des tendances historiques générales. De plus, la Société assure, par le biais d'Exportation et développement Canada (« EDC »), une portion de ses comptes débiteurs.

Risque de change

La Société est exposée à un risque de change considérant qu'une portion de ses achats et de ses ventes est effectuée en dollars américains et en euros. Afin de limiter les impacts du dollar canadien sur le dollar américain ou tout autre devise étrangère, la Société fait coïncider, de façon générale et dans la mesure du possible, les encaissements dans une devise étrangère et les décaissements dans la même devise. La Société n'a conclu aucun instrument financier dérivé pour se protéger des fluctuations monétaires.

Prix de transfert

La Société effectue des opérations commerciales dans de multiples juridictions et par l'intermédiaire de diverses entités juridiques au Canada, aux États-Unis et en Espagne. Les lois fiscales de ces juridictions ont mis en place des règles relatives au prix de transfert qui exigent (i) que toutes les transactions avec des parties non-résidentes soient évaluées en utilisant les principes de prix de transfert pour les personnes agissant sans lien de dépendance, et (ii) que la documentation d'appui requise (contemporaine) doive exister pour supporter les principes de prix de transfert. Les autorités fiscales dans les territoires où la Société exerce ses activités pourraient contester les politiques de prix de transfert de la Société quant au lien de dépendance entre apparentés. Le prix de transfert international est un domaine subjectif de la fiscalité et implique généralement un degré de jugement relativement important. Si l'une des autorités fiscales en venait à contester avec succès les politiques de prix de transfert de la Société, sa charge d'impôt sur le revenu pourrait être compromise et faire l'objet d'intérêts et de pénalités. Une telle augmentation de sa charge d'impôt sur le revenu et les intérêts et pénalités connexes pourraient également avoir un impact significatif sur les résultats d'exploitation et le flux de trésorerie futurs de la Société.

6. DIVIDENDES

La Société n'a versé aucun dividende relativement à ses actions ordinaires depuis sa constitution et prévoit continuer à réinvestir ses bénéfices futurs afin de supporter sa croissance.

7. DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en série.

Au 25 septembre 2018, un total de 40 144 214 actions ordinaires sont émises et en circulation.

Ce qui suit est un bref résumé des attributs des actions ordinaires et des actions privilégiées. Ce résumé est sujet aux dispositions plus détaillées présentées dans les statuts de la Société.

7.1 Description générale

7.1.1 Actions ordinaires

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter à toutes les assemblées d'actionnaires sauf celles auxquelles ont seuls le droit de vote les détenteurs d'autres catégories d'actions. Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir et de se faire verser en argent, en actions ou en biens de la Société, à même les fonds de la Société applicables à la déclaration et au versement de dividendes, tout montant de dividende déclaré, dans la mesure et à la date déterminées par le conseil d'administration de la Société. Les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de se partager le reliquat des biens de la Société lors de sa liquidation, de sa dissolution, de son abandon des affaires ou de toute autre distribution de son actif.

7.1.2 Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent en tout temps être émises en une ou plusieurs séries, prenant rang également entre elles, à titre d'actions de cette catégorie, quant au paiement de dividendes et au partage des actifs advenant la dissolution de la Société, de la liquidation ou de la distribution de la totalité ou d'une partie de ses actifs parmi les actionnaires. En vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, les actions privilégiées ne confèrent pas à leurs détenteurs le droit de voter aux assemblées des actionnaires, d'y être convoqués ou d'y assister. Les détenteurs d'actions privilégiées d'une série ont le droit de recevoir un dividende, à l'égard de chaque exercice financier de la Société ou à tout autre intervalle prévu dans les statuts de modification pertinents pour cette série. Le caractère cumulatif ou non cumulatif, le taux, le montant ou la méthode de calcul et les modalités de paiement des dividendes seront établis dans les statuts de modification pertinents. Advenant la dissolution de la Société, le partage de ses biens lors de sa liquidation ou la distribution de la totalité ou d'une partie de ses actifs parmi les actionnaires, les détenteurs d'actions privilégiées d'une série particulière reçoivent, en numéraire ou en biens et avant toute distribution aux détenteurs d'actions ordinaires, une somme maximale égale à la valeur de la contrepartie versée à l'égard de telles actions émises et en circulation.

8. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

8.1 Cours de clôture et volume

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX inc. sous le symbole « HEO ».

Le tableau ci-dessous présente les cours de clôture à la Bourse de croissance TSX inc., au Canada, des actions ordinaires pour chaque mois de l'exercice financier terminé le 30 juin 2018 ainsi que le nombre d'actions transigées sur une base mensuelle.

Mois	Cours de clôture maximal	Cours de clôture minimal	Volume
Juillet 2017	1,53 \$	1,35 \$	251 790
Août 2017	1,48 \$	1,32 \$	286 500
Septembre 2017	1,44 \$	1,25 \$	773 670
Octobre 2017	1,42 \$	1,35 \$	467 820
Novembre 2017	1,43 \$	1,21 \$	349 220
Décembre 2017	1,31 \$	1,15 \$	549 760
Janvier 2018	1,23 \$	1,12 \$	798 400
Février 2018	1,29 \$	1,19 \$	374 350
Mars 2018	1,26 \$	1,12 \$	297 660
Avril 2018	1,15 \$	0,95 \$	403 518
Mai 2018	1,27 \$	1,10 \$	214 831
Juin 2018	1,30 \$	1,17 \$	138 815

Les actions ordinaires de la Société sont également transigées à la Bourse Alternext d'Euronext NYSE en Europe, sous le symbole « ALHEO », et sur le marché OTCQX aux États-Unis sous le symbole « HEOFF ».

9. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

9.1 Administrateurs

Le tableau suivant présente les administrateurs de la Société, leur lieu de résidence, les postes qu'ils occupent au sein de la Société, leur occupation principale, l'année depuis laquelle ils exercent leur mandat en tant qu'administrateur et le nombre d'actions à droit de vote de la Société détenues à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exercent un contrôle, en date du 25 septembre 2018 :

Nom et lieu de résidence	Occupation principale	Poste occupé au sein de la Société	Administrateur depuis	Nombre d'actions au 25 septembre 2018
Robert Comeau ⁽¹⁾ Dollard-des-Ormeaux (Québec) Canada	Administrateur de sociétés (anciennement chef de la direction financière), Groupe Lumenpulse inc.	Administrateur	6 décembre 2017	3 975
Pierre Côté ⁽³⁾ Dundas (Ontario) Canada	Président, Côté Membrane Separation Ltd. (firme d'experts-conseils)	Administrateur	12 novembre 2013	76 100
Frédéric Dugré ⁽³⁾⁽⁴⁾ Québec (Québec) Canada	Président et chef de la direction, H ₂ O Innovation inc.	Président et chef de la direction	12 janvier 1999	856 119
Philippe Gervais ⁽¹⁾ Montréal (Québec) Canada	Directeur, Navigator Ltd. (firme d'affaires publiques)	Président du conseil d'administration	19 décembre 2001	134 453
Lisa Henthorne ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ Tampa (Floride) États-Unis	Chef de la direction technologique, Water Standard (compagnie de dessalement d'eau)	Administratrice	12 juillet 2010	39 503
Richard A. Hoel ⁽¹⁾ Naples (Floride) États-Unis	Investisseur privé (anciennement avocat chez Winthrop & Weinstein)	Administrateur	10 juillet 2008	2 445 763
Élaine Cousineau Phénix Montréal (Québec) Canada	Présidente, Phénix Capital inc. (firme de service conseil en financement)	Administratrice	6 décembre 2006	85 283

Nom et lieu de résidence	Occupation principale	Poste occupé au sein de la Société	Administrateur depuis	Nombre d'actions au 25 septembre 2018
Jean-Réal Poirier ⁽²⁾⁽³⁾ St-Georges (Québec) Canada	Administrateur de sociétés (anciennement vice-président aux opérations manufacturières pour le Groupe Canam inc.)	Administrateur	12 novembre 2013	17 044
Stephen A. Davis ⁽²⁾ Longmeadow (Massachusetts) États-Unis	Associé directeur Ventry Industries, LLC	Administrateur	28 juin 2017	8 856

- (1) Membre du comité d'audit
(2) Membre du comité de gouvernance, de rémunération et de risques
(3) Membre du comité de technologie et projets
(4) Membre du comité d'opération et de maintenance

Les administrateurs sont élus annuellement par les actionnaires. Chaque administrateur nommé par le conseil d'administration pour occuper un siège vacant conserve son mandat jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le mandat de chaque administrateur prend fin au moment de l'élection de son successeur, à moins que l'administrateur ne démissionne ou que son poste devienne vacant par suite d'un décès, d'une destitution ou de toute autre cause.

Depuis les cinq (5) dernières années, tous les administrateurs de la Société ont occupé la fonction principale indiquée à côté de leur nom, sauf dans les cas suivants :

- Philippe Gervais est directeur du bureau de Montréal de Navigator Ltd. depuis le 1^{er} juillet 2016. Auparavant, M. Gervais a occupé le poste de vice-président au sein de Groupe Capital Hill pendant plus de 20 ans.
- Robert Comeau travaille en tant que consultant pour différents clients depuis 2015. Il a occupé le poste de chef de la direction financière pour le Groupe Lumenpulse inc. de 2012 à 2015, et avait précédemment occupé ce même poste pour Aveos inc. pendant près de trois (3) ans.

En tant que groupe, les administrateurs de la Société détiennent, au 25 septembre 2018, 3 667 096 actions ordinaires de la Société, ce qui représente 9,13 % des actions ordinaires de la Société émises et en circulation.

9.2 Membres de la haute direction

Le tableau suivant présente les membres de la haute direction de la Société, leur lieu de résidence, leur occupation principale, la date depuis laquelle ils exercent leur mandat en tant que membre de la haute direction et le nombre d'actions à droit de vote de la Société détenues à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exercent un contrôle en date du 25 septembre 2018 :

Nom et lieu de résidence	Poste occupé au sein de la Société	Au sein de la Société depuis	Nombre d'actions au 25 septembre 2018
Marc Blanchet Québec (Québec), Canada	Chef de la direction financière et secrétaire	27 février 2007	352 484
Guillaume Clairet Québec (Québec), Canada	Chef de l'exploitation	29 novembre 2004	377 031
Frédéric Dugré Québec (Québec), Canada	Président et chef de la direction	12 janvier 1999	856 119

Depuis les cinq (5) dernières années, tous les membres de la haute direction de la Société ont occupé la fonction principale indiquée à côté de leur nom, sauf dans les cas suivants :

- Marc Blanchet a été nommé chef de la direction financière et secrétaire de la Société le 21 septembre 2015 après avoir occupé le poste de vice-président, affaires corporatives et juridiques et secrétaire corporatif depuis le 1^{er} juillet 2011. M. Blanchet s'est joint à H₂O Innovation le 27 février 2007 à titre de directeur des affaires corporatives et juridiques.
- Guillaume Clairet a été nommé chef de l'exploitation de la Société le 21 septembre 2015. Il occupait précédemment le poste de vice-président exécutif depuis le 1^{er} juillet 2012. Depuis son arrivée au sein d'H₂O Innovation en novembre 2004 et avant d'être nommé vice-président exécutif, M. Clairet a successivement occupé les postes de directeur national des ventes, directeur du développement des affaires et vice-président, développement stratégique.

En tant que groupe, les membres de la haute direction détiennent, au 25 septembre 2018, 1 585 634 actions ordinaires de la Société, ce qui représente 3,95 % des actions ordinaires de la Société émises et en circulation.

9.3 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Aucun administrateur, dirigeant ou actionnaire important de la Société susceptible d'influer de façon importante sur le contrôle de la Société n'est ou n'a été, au cours des dix (10) années précédant la date de la présente notice annuelle, administrateur ou membre de la haute direction, y compris chef de la direction ou chef de la direction financière, d'une société qui, i) pendant que la personne exerçait cette fonction, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation canadienne en valeurs mobilières pendant plus de trente (30) jours consécutifs; ii) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations, d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de trente (30) jours consécutifs après que ladite personne a cessé d'exercer ses fonctions d'administrateur ou de membre de la haute direction en raison d'un événement survenu pendant qu'elle exerçait cette fonction; ou iii) a, pendant que ladite personne était administrateur ou membre de la haute direction ou dans l'année suivant la cessation de ses fonctions, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivie par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens; ou iv) a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivie par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, ou a vu détenir ses biens par un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite nommé à cette fin, à l'exception suivante :

- Robert Comeau a occupé le poste de vice-président et chef de la direction financière d'Aveos Performance aéronautique inc. (« Aveos ») du 26 janvier 2009 au 31 mars 2011. Le 19 mars 2012, Aveos a déposé une demande de redressement volontaire en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Canada) (« LACC »). La Cour supérieure du Québec a accordé un sursis de l'instance jusqu'au 5 avril 2012 puis jusqu'au 22 novembre 2013. Le 22 mars 2012, la Cour a rendu une ordonnance portant nomination d'un responsable de la restructuration ayant les pouvoirs suffisants pour poursuivre ou superviser les affaires d'Aveos. Le 18 novembre 2013, Aveos a déposé une requête pour mettre fin aux procédures aux termes de la LACC et, le 22 novembre 2013, à la suite d'une requête demandant la nomination d'un séquestre en vertu de la section 243 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (Canada) (« LFI ») par certains créanciers d'Aveos, la Cour supérieure du Québec a rendu une ordonnance de cessation et de libération portant sur les procédures aux termes de la LACC et a rendu une ordonnance portant nomination d'un séquestre aux termes de la LFI. Le 25 novembre 2013, la Cour supérieure du Québec a rendu un avis de faillite et a appelé à une première assemblée des créanciers en vertu de la section 102(1) de la LFI.

Par ailleurs, aucun dirigeant ou administrateur et actionnaire important de la Société qui pourrait influencer de façon importante sur le contrôle de cette dernière n'a fait l'objet d'une pénalité ou d'une sanction imposée par un tribunal en vertu de la réglementation en matière de valeurs mobilières ou des autorités réglementaires en matières de valeurs mobilières ni n'a conclu un règlement avec une autorité règlementaire en matière de valeurs mobilières ni n'a fait l'objet d'aucune autre pénalité ou sanction imposée par un tribunal ou une entité règlementaire qui pourrait être jugée importante par un investisseur raisonnable dans ses décisions d'investissement.

10. POURSUITES ET MESURES RÉGLEMENTAIRES

Sous réserve de certaines poursuites découlant du cours normal des activités, la Société ne fait l'objet d'aucune poursuite qui pourrait avoir une incidence défavorable importante, individuellement ou dans l'ensemble, sur l'entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation ou qui implique une créance d'un montant, exception faite des frais et intérêts, pouvant excéder dix pour cent (10 %) des actifs courants de la Société.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2018, la Société ne s'est vu infliger aucune amende ou sanction par un tribunal dans le cadre de l'application de la législation sur les valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières, ni aucune amende ou sanction qui serait vraisemblablement considérée comme importante par un porteur de titres raisonnable ayant à prendre une décision de placement. La Société n'a conclu aucune entente de règlement devant un tribunal dans le cadre de l'application de la législation sur les valeurs mobilières ni avec une autorité en valeurs mobilières.

11. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Au cours des trois (3) derniers exercices financiers, aucun administrateur et membre de la haute direction de la Société, pas plus que toute personne qui est le véritable propriétaire ou qui, directement ou indirectement, détient ou contrôle plus de dix pour cent (10 %) de n'importe quel type ou série de valeurs mobilières avec droit de vote de la Société émises et en circulation, ni aucun de leurs associés ou affiliés, ne prend ni n'a pris part à une transaction qui a eu une incidence importante sur la Société, à l'exception de ce qui suit :

Exercice financier terminé le 30 juin 2017 :

- Le 26 juillet 2016, Frédéric Dugré, administrateur, président et chef de la direction, Marc Blanchet, chef de la direction financière, et Guillaume Clairret, chef de l'exploitation, ont participé au placement privé concomitant sans l'entremise d'un courtier pour un montant total de 1,25 M\$. La Société a octroyé à Frédéric Dugré, Marc Blanchet et Guillaume Clairret des prêts individuels d'un montant total de 1,25 M\$ afin qu'ils acquièrent des actions ordinaires d'H₂O Innovation, lesquels prêts portent intérêt au taux de 2,5 %, sont garantis par une hypothèque conventionnelle avec dépossession sur les actions ordinaires acquises, et seront remboursés selon des conditions prédéfinies.
- Le 26 juillet 2016, certains initiés d'H₂O Innovation (Investissement Québec, Caisse de dépôt et de placement du Québec, Éline Cousineau Phénix, Pierre Côté, Richard Hoel, Laurence Gamst et Guillaume Clairret) ont participé, selon les cas, au placement privé par voie de prise ferme ou au placement privé additionnel concomitant sans l'entremise d'un courtier pour un total de 7 246 998 actions ordinaires de la Société. Investissement Québec et Caisse de dépôt et de placement du Québec, pour leur part, ont participé au placement privé par voie de prise ferme et ont souscrit à un certain nombre d'actions ordinaires, portant ainsi leur participation à 18,56 % et 13,88 %, respectivement, des actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

12. AGENT DE TRANSFERT ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres de la Société au Canada est Société de fiducie AST (Canada), qui tient le registre des actions ordinaires de la Société dans ses bureaux situés à Montréal, au Québec.

13. CONTRATS IMPORTANTS

À l'exception des contrats importants mentionnés ci-dessous, l'ensemble des contrats conclus par la Société au cours de l'exercice financier actuel et du dernier exercice financier relèvent de la gestion courante et ne sont pas considérés comme des « contrats importants » aux fins du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* :

- Convention de prise ferme conclue entre la Société, GMP Valeurs Mobilières S.E.C. et Valeurs mobilières Beacon Ltée le 26 juillet 2016 concernant l'émission, sur la base d'un placement privé, de 15 333 333 actions ordinaires de la Société au prix de 1,20 \$ par action, pour un prix d'achat global d'environ 18,4 M\$, avec une option permettant aux preneurs fermes de souscrire jusqu'à 2 300 000 actions ordinaires supplémentaires. La convention de prise ferme a été déposée sur SEDAR le 2 août 2016.

- Convention d'achat d'actions conclue entre H₂O Innovation USA Holding, Inc., Dr. Carl J. Pope, M. Robert Monette, Mme Theresa Calvert et Utility Partners le 13 juillet 2016, concernant l'acquisition par H₂O Innovation USA Holding, Inc. de toutes les participations d'Utility Partners. La convention d'achat d'actions a été déposée sur SEDAR le 22 juillet 2016.

14. INTÉRÊTS DES EXPERTS

Au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2018, l'auditeur de la Société était Ernst & Young S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, à son bureau de Québec. L'auditeur a confirmé son indépendance conformément aux règles du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

15. COMITÉ D'AUDIT

15.1 Généralités

Formé de trois (3) administrateurs indépendants, le comité d'audit du conseil d'administration est responsable de faire rapport sur certains aspects de la gouvernance de la Société, à la demande du conseil d'administration.

15.2 Mandat du comité d'audit

Le mandat du comité d'audit est joint en annexe A de la présente notice annuelle.

15.3 Composition

En date du 25 septembre 2018, les membres du comité d'audit sont :

M. Robert Comeau
M. Philippe Gervais
M. Richard A. Hoel

Chacun de ces membres est indépendant et compétent dans le domaine financier.

Philippe Gervais a obtenu un baccalauréat en sciences économiques de l'Université de Montréal en 1988. De 1988 à 1992, il a travaillé au ministère du Revenu national à titre d'assistant spécial responsable de la mise en place de la TPS. Il a aussi occupé les fonctions d'assistant de direction du ministère fédéral des Travaux publics et des Services gouvernementaux puis d'attaché politique du vice-premier ministre et président du conseil du trésor du Québec. En 1994, M. Gervais a joint le Groupe Capital Hill, une firme de relation gouvernementale, à titre de conseiller principal. Sa vaste expérience a été mise à profit lors de modifications législatives et de questions de positionnement stratégique et afin de faciliter la vente de biens et services aux gouvernements au Canada et à l'étranger.

Richard A. Hoel, diplômé d'un doctorat de l'école de droit d'Harvard ainsi que d'un baccalauréat en économie de l'Université Hamline au Minnesota, est un fondateur partenaire du cabinet d'avocats Winthrop & Weinstein composé de près de 140 conseillers juridiques. En tant qu'avocat, il a représenté principalement une clientèle industrielle et entrepreneuriale, plus particulièrement lors de l'achat, la vente ainsi que la restructuration de différentes compagnies. En plus de sa pratique en droit, M. Hoel a été propriétaire, directeur et investisseur d'un grand nombre de compagnies dans diverses industries. Il s'est spécialisé tout au long de sa carrière dans les problématiques de taxes, de sécurité et de réglementation associées aux processus d'acquisition et de restructuration. Richard A. Hoel a aussi été vice-président du conseil d'administration ainsi que fiduciaire de l'Université Hamline, et ce, durant plusieurs années.

Robert Comeau est un comptable professionnel agréé possédant plus de 30 ans d'expérience et détient un baccalauréat en finances émis par Les Hautes Études Commerciales (HEC) de l'Université de Montréal. M. Comeau est réputé pour son expertise en planification financière stratégique, présentation de l'information financière, trésorerie et financement, fusions et acquisitions, restructuration et systèmes d'information. Au cours de sa carrière, M. Comeau a occupé le poste de chef de la direction financière pour des sociétés publiques et privées, notamment Le Groupe Lumenpulse inc., Aveos Performance aéronautique inc. et Emergis Inc. Il a également travaillé chez Nortel Networks, où il a occupé le poste de vice-président, finances et opérations pour diverses divisions. Il a notamment été chef de la direction financière d'un partenariat international avec Matra. En outre, M. Comeau a été chef de la direction de Media5 Corporation, une entreprise qui développe des logiciels et des produits utilisant la voix sur IP.

15.4 Honoraires de l'auditeur

Le 6 décembre 2017, la Société a changé d'auditeur indépendant externe pour Ernst & Young S.E.N.C.R.L./s.r.l., laquelle nomination a été approuvée par les actionnaires de la Société lors de la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires. Ernst & Young S.E.N.C.R.L./s.r.l. a été nommé en remplacement de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à compter de cette date. Au cours des deux derniers exercices, les honoraires présentés ci-dessous ont été payés par la Société à son auditeur pour les services qu'il a rendus :

Honoraires	Exercice financier terminé le 30 juin 2018	Exercice financier terminé le 30 juin 2017
1. Honoraires d'audit ⁽¹⁾	308 000 \$ ⁽⁵⁾	216 210 \$
2. Honoraires pour services liés à l'audit ⁽²⁾	18 000 \$ ⁽⁶⁾	12 840 \$
3. Honoraires liés à la fiscalité ⁽³⁾	91 715 \$ ⁽⁷⁾	61 184 \$
4. Autres honoraires ⁽⁴⁾	---	64 197 \$
Total des honoraires	417 715 \$	354 431 \$

⁽¹⁾ Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés relativement à des services d'audit, soit les services professionnels fournis par l'auditeur de la Société aux fins de l'audit des états financiers annuels de la Société et ceux des filiales de la Société et de l'examen des états financiers trimestriels de la Société ainsi que les services habituellement fournis par l'auditeur de la Société relativement aux dépôts et aux engagements prévus par la loi ou par un règlement.

⁽²⁾ Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent le total des honoraires facturés pour des services de certification et des services connexes fournis par l'auditeur de la Société qui sont raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou de l'examen des états financiers de la Société et qui ne sont pas compris dans les « Honoraires d'audit ».

⁽³⁾ Les honoraires liés à la fiscalité comprennent le total des honoraires facturés pour des services professionnels fournis par l'auditeur de la Société en matière de conformité fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale.

⁽⁴⁾ Tous les autres frais et honoraires facturés pour des services professionnels rendus par l'auditeur de la Société autre que des services reportés sous les sections ⁽¹⁾, ⁽²⁾ et ⁽³⁾ ci-dessus.

⁽⁵⁾ Un montant de 80 000 \$ est lié aux honoraires d'audit facturés par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le précédent auditeur de la Société.

⁽⁶⁾ Un montant de 8 000 \$ est lié aux honoraires pour services liés à l'audit facturés par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le précédent auditeur de la Société.

⁽⁷⁾ Un montant de 88 365 \$ est lié aux honoraires liés à la fiscalité facturés par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le précédent auditeur de la Société.

15.5 Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément au mandat du comité d'audit fourni à l'annexe A de la présente notice annuelle, le comité d'audit a la responsabilité d'approuver la nomination de l'auditeur. Conformément à ce même mandat, le pouvoir d'approuver au préalable des mandats de services d'audit et de services autre que d'audit peut être délégué à un ou plusieurs de ses membres désignés, à condition que ce(s) membre(s) veille(nt) à ce que les compétences et l'indépendance de l'auditeur soient maintenues et ne soient pas affectées. Ces approbations préalables et ces décisions doivent être ratifiées par le comité d'audit à la réunion suivante.

15.6 Surveillance du comité d'audit

Depuis le début du dernier exercice financier de la Société, le comité d'audit n'a pas fait de recommandations concernant la nomination ou la rémunération de l'auditeur qui n'avaient pas été adoptées par le conseil d'administration de la Société.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires concernant la Société sont fournis sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La circulaire de sollicitation de procuration de la direction de la Société qui sera publiée au cours des prochaines semaines, préalablement à l'assemblée annuelle et générale des actionnaires, présente des renseignements complémentaires, y compris sur la rémunération et l'endettement des administrateurs et des membres de la haute direction, les principaux détenteurs des valeurs mobilières de la Société et les valeurs mobilières autorisées selon le plan de rémunération à base de titres de participation. On peut également obtenir des renseignements complémentaires dans les états financiers et l'analyse de la direction de la Société relativement à l'exercice financier terminé le 30 juin 2018, ou en envoyant une demande de renseignements au Service des relations avec les investisseurs, H₂O Innovation inc., 330, rue Saint-Vallier Est, bureau 340, Québec (Québec) G1K 9C5, Canada.

Annexe « A » : MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit du conseil d'administration (le « Comité ») est formé d'un minimum de trois (3) administrateurs indépendants non liés. Le quorum requis est la majorité des membres dûment nommés par le conseil d'administration.

Le Comité est responsable de faire rapport sur certains aspects de la gestion de la Société, à la demande du conseil d'administration. Tous les membres du Comité devraient posséder une connaissance suffisante pour être capables de lire et de comprendre des états financiers. Au moins un des membres du Comité devrait avoir des « compétences comptables ou financières connexes » acquises dans le cadre d'emplois occupés dans le domaine de la finance ou de la comptabilité, l'accréditation professionnelle nécessaire en comptabilité ou toute autre expérience comparable qui lui a permis d'acquérir des compétences, y compris le fait d'avoir occupé un poste de directeur, de directeur financier ou de dirigeant assumant des responsabilités financières, et être en mesure d'analyser et de comprendre un ensemble complet d'états financiers.

Les membres du Comité sont renommés chaque année par le conseil d'administration à la première réunion du conseil d'administration suivant l'assemblée annuelle des actionnaires ou à une autre réunion, lorsqu'un poste devient vacant. Le conseil d'administration nomme aussi un président parmi les membres du Comité.

Le conseil d'administration conserve la pleine autorité et le pouvoir d'accomplir toutes les actions légales et les actes qui ne sont pas exigés par la loi ou devant être accomplis par les actionnaires de la Société ou d'une autre façon.

Tous les administrateurs agiront honnêtement et en toute bonne foi dans l'objectif des meilleurs intérêts de la Société et exerceront le soin, la diligence et l'habileté qu'une personne raisonnablement prudente exercerait dans des circonstances comparables.

Définition des responsabilités

Dans l'exécution de ses responsabilités, le Comité aura les responsabilités spécifiques suivantes :

1. Surveiller les compétences et l'indépendance de l'auditeur de la Société et approuver les conditions des mandats de services d'audit et de services autre que d'audit, conformément aux lois et aux règlements de la ou des bourses et organismes réglementant les valeurs mobilières auprès desquels la Société inscrit ses valeurs mobilières;
2. Obtenir un rapport annuel de l'auditeur décrivant tous les services et comprenant toutes les dépenses pertinentes fournies à la Société, y compris celles qui ne sont pas liés à l'audit interne;
3. Approuver au préalable tout service non lié à l'audit devant être fourni à la Société, le cas échéant;
4. Surveiller les travaux de l'auditeur de la Société pour établir ou délivrer un rapport d'audit ou rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société;
5. Participer à la résolution des désaccords entre la direction de la Société et l'auditeur au sujet de l'information financière;
6. Recommander au conseil d'administration de la Société la rémunération de l'auditeur;
7. Analyser la compétence et la conformité du personnel de comptabilité pour dégager la responsabilité de la Société envers les organismes de réglementation nécessaires, en consultation avec le président et chef de la direction, le chef de la direction financière et l'auditeur;
8. Évaluer le rendement de l'auditeur et s'assurer de pourvoir à toute absence de service de l'auditeur entre les assemblées générales des actionnaires de la Société;
9. Recommander au conseil d'administration de la Société, pour son approbation, la nomination annuelle ou, le cas échéant, le licenciement de l'auditeur de la Société;
10. Préparer, en consultation avec la direction et l'auditeur, le plan annuel d'audit afin d'établir le travail à être accompli par l'auditeur et la surveillance de certains aspects du contrôle interne de la Société;
11. Surveiller la fiabilité et l'intégrité des principes et des pratiques comptables suivis par la direction, des états financiers et d'autres rapports financiers, ainsi que des pratiques de divulgation suivies par la direction;
12. Rencontrer l'auditeur en privé sur une base annuelle ou à tout moment jugé nécessaire afin de passer en revue les observations faites dans le cadre de l'audit interne, et ce, conformément aux lois en vigueur;
13. Réviser et recommander au conseil d'administration de la Société, pour son approbation, les états financiers annuels consolidés et audités de la Société, les états financiers trimestriels consolidés et non audités de la Société, les rapports de gestion et les communiqués de presse concernant le résultat net annuel et intermédiaire de la Société afin de s'assurer que ceux-ci soient conformes aux lois applicables, et ce, avant leur publication par la Société;
14. Analyser et recommander au conseil d'administration de la Société, pour son approbation, les discussions et les analyses faites par les membres de la direction sur la situation financière et le résultat d'exploitation de la Société,

les prospectus, les notices annuelles, les rapports annuels ou d'autres rapports, selon le cas, y compris les circulaires de procuration et avis de procuration envoyés aux actionnaires de la Société, et tout autre document touchant une divulgation matérielle, telle qu'établie par le conseil d'administration de temps à autre;

15. Analyser et recommander au conseil d'administration de la Société, pour son approbation, les emprunts, les facilités de crédit (et leur renouvellement) et les autres arrangements bancaires de la Société.
16. Établir des procédures concernant (a) la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit et (b) l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les salariés de la Société, de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit
17. Examiner toutes plaintes formulées par des tiers et reçues directement par le Comité et toutes plaintes reçues par la direction de la Société et rapidement divulguées au Comité, et établir leur incidence réelle ou potentielle sur les résultats de la Société en s'assurant que des notes appropriées soient inscrites aux états financiers;
18. Examiner et approuver les politiques d'engagement de la Société à l'égard des associés et des salariés, anciens ou actuels, de l'auditeur de la Société, que cet auditeur soit actuel ou ancien;
19. Évaluer, revoir, surveiller ou approuver tout autre sujet, tel que délégué par le conseil d'administration;
20. Dresser un rapport au conseil d'administration à chacune de ses réunions, de manière opportune et régulière.

Général

Le pouvoir d'approuver au préalable des mandats de services d'audit et de services autre que d'audit peut être délégué par le Comité à un ou plusieurs de ses membres désignés, à condition que ce(s) membre(s) veille(nt) à ce que les compétences et l'indépendance de l'auditeur soient maintenues et ne soient pas affectées. Ces approbations préalables et ces décisions doivent être ratifiées par le Comité lors de la réunion suivante.

Le Comité reconnaît et convient que la Société reçoit de son auditeur ou d'autres professionnels plusieurs outils d'information et didactiques sous la forme de lettres d'informations, webdiffusions, baladodiffusions, sites Web, abonnements à des bases de données, listes de contrôle, comptes-rendus de recherche, études ou autres outils et services similaires ou connexes (les « Abonnements »). Étant donné que la direction de la Société est susceptible d'utiliser, de consulter, de prendre en compte ou de se référer de toute autre manière à ces Abonnements, le Comité reconnaît et approuve l'utilisation de ces Abonnements par la direction de la Société.

Dans la réalisation de ses devoirs et de ses responsabilités, le Comité devrait être pleinement diligent dans la surveillance qu'il exerce afin d'éviter la fraude ou les abus. En conséquence, le Comité peut mener des examens, des études et des enquêtes, et engager des conseillers juridiques, financiers ou autres, aux frais de la Société, selon des fréquences et des conditions que le conseil d'administration juge appropriées.

Révisé par le conseil d'administration le 13 février 2018